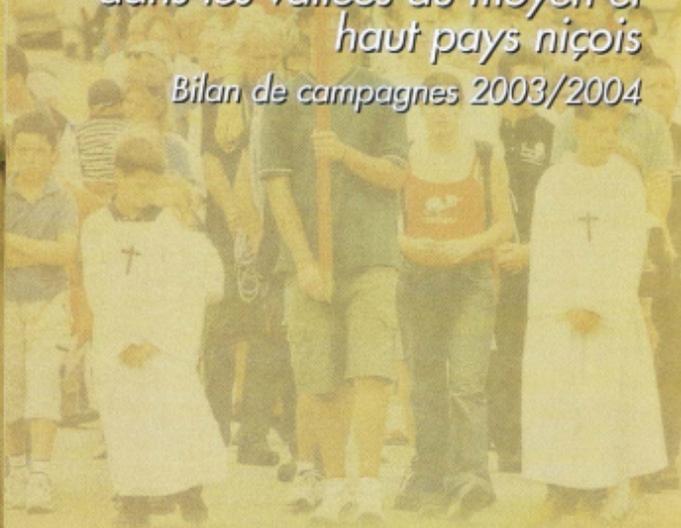


Pèlerinages dans les Alpes-Maritimes

Lieux et pratiques dévotionnelles
dans les vallées du moyen et
haut pays niçois

Bilan de campagnes 2003/2004



AUX ENFANTS DE VILLARS

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

AUGIER LOUIS	MALOUSSENA ABEL
AILLAUD CLÉMENT	PEROGNON THÉOPHILE
ALZIMY VICTOR	ROUX ANGELIN
BELLEUDDI PAUL	BOUVIER ALBERT
BORELLI LOUIS	ROUX JOSEPH
BLANC LEONARD	TEIJSSEIRE LOUIS
FILIBERT HONORÉ	TEIJSSEIRE ALBERT
FUMAS JEAN	TEIJSSEIRE MARIUS
GILLI ROSE	TOCCIA ADRIEN
GIAUFFRET BIP	TOCHE ANDRÉ
GASTEAUD JEAN	DISPARIUS
LOTTIER FRANÇOIS	BORELLI VINCENT
LOLI LOUIS	CLÉMENT LEON
LOTTIER MARIUS	MARILLIER LOUIS
MALBEQUI JOSEPH	TRAGHI HERCULE
MIQUELIS ROBERT	TARDEIL LOUIS

1914

Thierry Rosso
Cyril Isnart

Avant-Propos

S'il est un phénomène proprement anthropologique, en ce sens qu'on le retrouve dans toutes les sociétés humaines, c'est bien le phénomène religieux. Que l'on tourne son regard vers le passé, ou qu'on le porte vers des cultures lointaines, partout et toujours s'impose, massif, le fait des croyances dans des êtres surnaturels. Celles-ci présentent des caractères récurrents dans des environnements culturels contrastés et, en même temps, offrent une extraordinaire diversité de formes. Il est étonnant que, selon une analogie fractale, cet emboîtement d'invariants et de différences se répète quelle que soit l'échelle géographique retenue. Les données que livrent ici Thierry Rosso et Cyril Isnart sur les pèlerinages et roumérages dans le Moyen et Haut-Pays niçois font en effet apparaître des configurations de pratiques où se conjuguent des caractères itératifs et des spécificités locales. À ce titre, il n'est pas présomptueux de voir dans cette publication un outil qui, à moyen terme, devrait permettre de mieux comprendre comment, à travers le fait religieux dans le département des Alpes-Maritimes, se nouent des enjeux identitaires originaux et singuliers (par exemple, la question de la construction de la localité et de la délimitation des frontières) et la satisfaction de besoins spirituels manifestes chez tous les êtres humains. Certes, une telle tâche exigera de nombreuses enquêtes ethnographiques approfondies, mais c'est tout le mérite du travail d'inventaire restitué ici d'inviter les chercheurs à s'engager dans cette voie.

Celle-ci n'aurait pu être ouverte sans le concours précieux du Conseil Général des Alpes-Maritimes. Cette collectivité territoriale, et en particulier son service du patrimoine, est un partenaire fidèle du laboratoire d'anthropologie (LAMIC, E.A. 3179) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Que tous, élus et agents, soient vivement remerciés pour leur contribution à cette recherche sur le patrimoine religieux de notre région.

Pr. Joël Candau
Directeur du L.A.M.I.C.



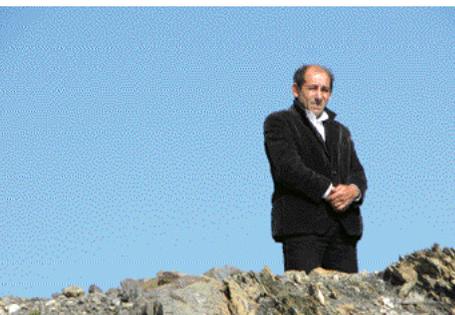
PRÉSENTATION

Loin d'être enfouies dans un passé révolu, les pratiques religieuses « traditionnelles » regroupent chaque année de nombreux participants de tous âges. Touristes, simples curieux, habitants, randonneurs, fervents croyants, choristes, instrumentistes, pénitents, membres du clergé ou hommes politiques se retrouvent dans des dévotions estivales dédiées au culte de la Vierge et à d'autres saints protecteurs. Cette disparité apparente du public conduit à s'interroger d'une part sur les motivations des acteurs de ces manifestations, d'autre part sur les lieux où elles se déroulent. Espaces et lieux de rencontre, de transmission des savoirs sociaux et religieux, les pèlerinages des Alpes-Maritimes ont marqué et marquent encore les représentations et les pratiques des autochtones et particulièrement les habitants des communes du haut et moyen pays. Nous rendons compte ici de l'étude de ces pratiques religieuses, de leur maintien, de leur pérennité et de leur adaptation dans un calendrier festif déterminé.

Les différentes vallées du moyen et haut pays niçois présentent la particularité d'avoir maintenu une ferveur religieuse populaire relativement forte. Elle se manifeste périodiquement par des processions d'ampleur en divers lieux du département, où se mêlent croyants et non croyants.

Les observations de terrain sont le fruit de deux campagnes menées en 2003 et 2004 de mai à septembre (du lundi de la Pentecôte à la Saint Michel). La zone géographique étudiée a été volontairement limitée à quinze lieux situés dans trois vallées des Alpes-Maritimes (Var, Tinée, Vésubie) ou à leurs limites.

Nous avons privilégié, lorsque le calendrier nous le permettait, une observation renouvelée, en nous rendant deux années de suite à la même manifestation dans la perspective d'une comparaison diachronique. Ce choix méthodologique nous a contraint à privilégier certains lieux de culte et à ne pas pouvoir être exhaustifs. Il nous était évidemment impossible de participer le même jour à quatre célébrations simultanées. Nous demandons ici aux populations et aux lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce qui peut paraître comme de grossiers oublis.



Les parcours

Individuels ou collectifs, les parcours d'accès aux lieux où se déroulent les pratiques cultuelles liées aux pèlerinages sont différents à la fois dans la forme et dans le fond. En ce début du XXI^{ème} siècle, l'arrivée aux sanctuaires se fait presque exclusivement en autocar ou en véhicule personnel. Peu de pèlerins prennent le temps de se rendre à pied aux célébrations. Pour la majorité d'entre eux, le « temps du pèlerinage » ne s'inscrit plus dans la pratique d'un cheminement religieux qui les amène en un lieu précis, à une date donnée. Il semble être devenu une dévotion ponctuelle dans un sanctuaire. Font peut-être exception la « Montée de la statue de la Vierge » au sanctuaire de la Madone des Fenestres, et les randonneurs qui passent le col de la Lombarde pour se rendre au sanctuaire de Sant'Anna-di-Vinadio.

Le temps des parcours qui conduit aux chapelles à l'écart des villages est, quant à lui (bien que certaines pistes forestières permettent un accès aisé en véhicule tout terrain), encore porteur de sens auprès des participants. Tout au long de ce cheminement, parfois sportif, les marcheurs empruntent des sentiers déjà parcourus depuis plusieurs siècles. Ils posent leurs pas là où les anciens habitants les avaient mis. Le temps de ce parcours est aussi l'occasion de redécouvrir le terroir, d'en transmettre ses toponymes, ses limites et leur passage aux plus jeunes. Arrivés au col ou sur un plateau, souvent à l'implantation d'un site d'habitat aujourd'hui abandonné, les regards se portent sur les villages aux alentours. Parfois, en ce lieu frontière de territoire communal, comme c'est le cas à la chapelle Saint Michel sise dans la commune de Duranus, des habitants des localités et vallées voisines viennent partager le plaisir de se retrouver et d'être ensemble. C'est alors le temps où s'échangent les nouvelles des alliés et amis : naissances, mariages, décès.





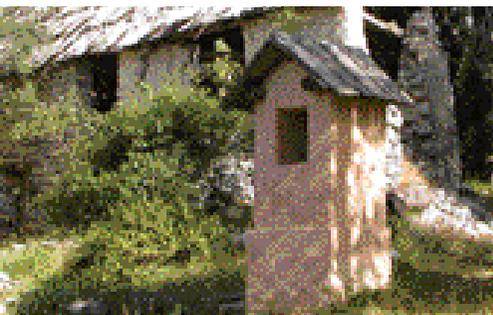
Les oratoires et les calvaires

Les oratoires sont de petits édifices en maçonnerie dotés d'une niche dans laquelle est posée une statue ou une image du saint titulaire. Généralement, ils sont situés le long des chemins conduisant à un sanctuaire ou à une chapelle, et plus particulièrement à un croisement de routes. Ils peuvent également ponctuer le territoire d'un lieu de culte, signalant alors une limite ou bien encore faisant office de trace d'un événement ou d'un ancien édifice. Dans les parcours processionnels, les oratoires servent à marquer une interruption dans le cheminement ou constituent le point extrême d'un parcours en aller-retour. Cette pause peut être comparée aux stations du chemin de croix pascal.

Le prêtre y commente un extrait du cantique et y poursuit un thème de son sermon.

6

Les calvaires jouent sensiblement le même rôle, même si les raisons de leur construction (souvenir de mission, commémoration de jubilé, protection du territoire, etc.) et les matériaux utilisés sont plus variés (maçonnerie de pierre ou de béton, bois et métal). À Notre-Dame-des-Fenestre, la procession conduit à un calvaire devant lequel les guides de haute-montagne déposent leur matériel d'escalade et le font bénir par le prêtre. À Villars-sur-Var, après la messe à la chapelle, les fidèles et le prêtre portent la statue jusqu'à un petit plateau où s'élève un calvaire en bois.



Les processions

Les processions observées se déroulent généralement après la messe et, la plupart du temps dans l'ordre suivant : une croix de procession qui ouvre le cortège, la statue portée par des hommes, les pénitents, le clergé, les élus locaux et autorités civiles puis les fidèles.

Elles peuvent décrire un circuit à l'intérieur du village, autour d'un sanctuaire ou d'une chapelle, rejoindre un oratoire ou un calvaire.

Les cantiques spécifiques aux saints ou à la Vierge ponctuent ce parcours. Le clergé prend la parole pour réciter la litanie des saints ou les mystères de la Vierge et termine cette séquence rituelle par une bénédiction des campagnes et des fidèles.

Cependant, nous avons pu observer des variations significatives relevant de pratiques locales et instituées ou d'aménagements occasionnels et plus récents.

Lors du pèlerinage de saint Donat, les enfants se placent derrière la croix de procession ; à Venanson et au sanctuaire de Fenestre, des femmes assurent le portage de la statue de la Vierge, à Tourrettes-Levens on note la présence de reliques portées en avant du cortège, comme l'est à Utelle la couronne de la Vierge.



la procession de Saint Roch

O Saint Roch ! ô notre bon père,
De ton bras nous venons implorer le secours.
Garde-nous de tout mal, entends notre prière
Et soutiens tes enfants toujours
Et soutiens tes enfants toujours

1. Prêcia-nous, ô chers anges célestes,
Vos voix et vos concerts pieux.
Pour chanter par de saints cantiques,
Saint Roch, le patron des chiens.
2. Dans les ravages de la peste
Les peuples invoquant son nom :
Pourquoi craindre un fléau funeste,
Quand Dieu nous donne un tel patron ?
3. Il part et ne prend pour partage
Que le bâton de pèlerin ;
Le Ciel veille sur son jeune âge
Les anges gardent son chemin.



Statue de 1810 de Saint Roch, patron de la paroisse de Villars-sur-Var, par le sculpteur local, 1810-1815.

II Réjouis-toi, Marie, toute aimée de Dieu
Réjouis-toi, Mère de Dieu.

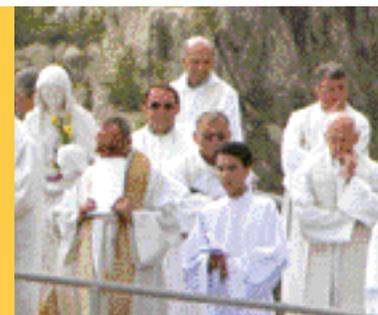
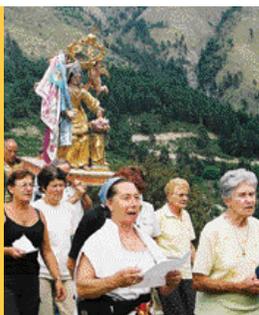
Mais, le Seigneur est toujours avec toi
Mère, femme comblée entre toutes les femmes
Marie, ton enfant est le Fils bien-aimé.
Mère, Dieu t'a choisie, porte-lui nos prières.
Marie, par Jésus chéris-nous le pardon.
Mère, guide nos pas vers la Douce Vierge.

Les chants

La majeure partie du répertoire chanté pendant les pèlerinages des Alpes-Maritimes observés en 2003 et 2004 appartient au répertoire contenu dans le missel ordinaire, présent dans chacune des paroisses et des lieux de culte du diocèse. Le choix est le plus souvent opéré par le prêtre lui-même, ou en concertation avec l'équipe pastorale de la paroisse. Le pèlerinage apparaît cependant comme un lieu privilégié pour le chant de cantiques particuliers, composés spécialement pour cette occasion. La musique peut être la reprise d'un cantique commun ou une création spécifique, alors que les paroles sont

le plus souvent des textes adaptés aux circonstances dévotionnelles ou au lieu de culte. Les paroles sont généralement imprimées sur des feuilles de chant, au format A4, distribuées ou posées sur les chaises de la chapelle.

À Notre-Dame-des-Miracles, sur l'air de l' « Ave Maria » dit de Lourdes, les paroles mentionnent le récit de fondation du sanctuaire d'Utelle et énumèrent les villages qui participent aux pèlerinages. À Villars-sur-Var, le cantique en l'honneur de saint Jean-Baptiste utilise une musique provençaliste (« Prouvençau e catouli ») et cite le saint du village « Grand saint Jean ». À Clans, la chorale, composée de quatre dames d'un certain âge, entonne deux cantiques à sainte Anne en ouverture et en fermeture de la messe ainsi que pendant la procession (« Ô, Vierge de la colline » et « Sainte Anne, ô bonne Mère »). À Vinadio, le cantique en italien à sant'Anna alterne avec un des cantiques de Clans, voué à sainte Anne, chanté par les pénitents d'Isola (« Sainte Anne, ô bonne Mère »).



Les statues

Les personnages divins qui font l'objet d'un culte pendant les pèlerinages et les dévotions que nous avons observés sont la plupart du temps représentés sous la forme de sculptures polychromes, fixées sur une chaise de procession. On peut distinguer plusieurs types qui caractérisent le style et l'époque approximative de ces objets rituels. La première et la plus ancienne série (à partir du XVII^{ème} siècle) correspond à des statues de 60 à 100 cm de haut, en bois sculpté et peint (statue de sainte Anne à Clans). À partir du XIX^{ème} siècle se diffuse un style plus réaliste, marqué par des couleurs vives et l'utilisation du plâtre et du carton pâte (statue de saint Michel à Duranus). Les artistes du XX^{ème} siècle ont également œuvré en donnant des interprétations personnelles des figures du saint local (saint Jean-Baptiste à Villar-sur-Var).

La principale activité rituelle qui fait appel à ces objets est la procession collective, mais les statues font également l'objet de gestes dévotionnels plus personnels, comme le fleurissement ou le dépôt de veilleuses. Les fidèles touchent et embrassent physiquement la statue, lui adressent des regards, des paroles d'adieu ou des prières ou se signent lorsqu'elle passe à proximité d'eux pendant la procession. Ces gestes révèlent, en plus d'un attachement à la pratique collective du pèlerinage, les tentatives individuelles d'établissement de rapports directs entre les fidèles et la personne divine.



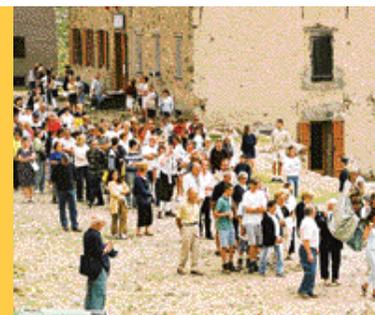


Les pèlerins

Le nombre des participants varie, suivant les lieux, d'une cinquantaine à plus de mille cinq cents personnes. Les sanctuaires attirent une population plus importante de pèlerins que les chapelles ou les fêtes patronales. Leurs origines, peuvent-être transfrontalière, départementale ou paroissiale. Certaines célébrations sont fréquentées, à certaines dates, plus particulièrement par des habitants d'une commune précise. Ces derniers vont jouer, à cette occasion, un rôle prédominant sur l'ensemble du cérémonial (portage de statue, chants).

Lors des fêtes patronales, les comités des fêtes et la population du village participent et jouent un rôle actif, non seulement pendant les célébrations religieuses (offerte, portage), mais aussi pendant toutes les journées où le saint patron est honoré. Lors des roumérages aux chapelles, la population se rend sur ces sites dans le but de se retrouver et de partager une célébration culturelle. En premier lieu, il convient de mentionner la population et ses élus (alliances et parentèles comprises) qui se retrouvent en un lieu précis à une date donnée pour reproduire ce que la plupart d'entre eux appellent une «tradition». Les membres du clergé sont ensuite l'élément pivot autour duquel s'articule l'ensemble des rôles de chacun. Ils ont la maîtrise du temps de la célébration, dictent et dirigent le déroulement de la pratique culturelle. Les pénitents, laïcs appartenant à différentes confréries du département et extra-frontalières, participent à certaines des manifestations qui se déroulent dans les sanctuaires et les églises.

L'ensemble des publics est difficilement définissable de manière qualitative, mais nous avons pu observer quelques pratiques types de «pèlerins». Elles sont de l'ordre du recueillement (prières individuelles ou collectives, allumage de veilleuse), du témoignage de leur passage (écriture sur un cahier, envoi de carte postale, achat de souvenir) de la sociabilité et de la convivialité (apéritif et commensalité).



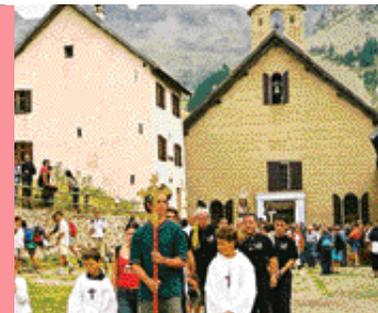
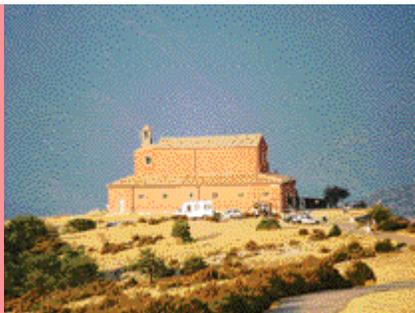


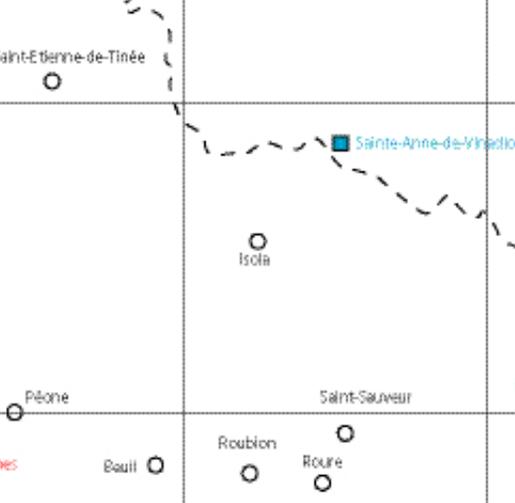
PÈLERINAGES ET SANCTUAIRES

Dans le haut et moyen-pays des Alpes-Maritimes, une catégorie de lieux de pèlerinages dépasse le cadre local du village ou de la vallée. Les sanctuaires de Notre-Dame-de-Fenestre (Saint-Martin-Vésubie), de Notre-Dame-des-Miracles (Utelle), Notre-Dame-du-Très-Haut (Saint-Dalmas-le-Selvage) ou encore de Sant'Anna-di-Vinadio (Italie), sur la frontière franco-italienne, attirent plusieurs centaines de fidèles qui proviennent des villes du littoral, des vallées et des départements voisins ou de l'Italie ligure ou piémontaise.

À l'origine de ces cultes, le récit de fondation du sanctuaire met en scène le personnage honoré (le plus souvent la Vierge) et confère un pouvoir miraculeux et protecteur à la statue. Ces récits utilisent des motifs et des récits types qui sont communs à l'ensemble de la chrétienté catholique : apparition de la Vierge ou de sa statue, miracles de guérison ou d'assistance, découverte miraculeuse de la statue. Ils sont transmis par le clergé, soit par répétition pendant les offices, soit par écrit dans les plaquettes de pèlerinage ou dans les notices historiques.

Si chaque sanctuaire présente des particularités rituelles (collecte d'étoiles fossiles et fête des bannières à Utelle, bénédiction du matériel de montagne et présence de fidèles italiens à Saint-Martin-Vésubie, mise en scène et aménagement d'une route en lieu de culte à Saint-Dalmas-le-Selvage, dépôts d'ex-voto et liturgie bilingue à Vinadio), on peut observer des pratiques dévotionnelles communes, comme l'écriture des intentions, l'allumage des veilleuses ou la vénération de la statue.





Vinadio

Pèlerinage

PÈLERINAGE DE LA SANT'ANNA

26 juillet



I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de la Sant'Anna
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Vinadio, Provincia di Cuneo, vallon de Sant'Anna, vallée Stura di Demonte
4. Lieu : Sanctuaire Sant'Anna-di-Vinadio
5. Titulature : Chapelle de Sant'Anna
6. Hagiographie : Mère de la Vierge Marie. Elle est représentée voilée en train d'apprendre la lecture à sa fille. La tradition populaire fait remonter la fondation du sanctuaire à une apparition de sainte Anne à une bergère, Anna Bagnis. La scène se serait déroulée sur un rocher dans les pâturages au-dessus du sanctuaire actuel.
7. Date de la fête : 26 juillet

II - Contexte

1. Effectif : 1500 personnes
2. Public : Pèlerins du diocèse de Cuneo, de la vallée de la Tinée (et particulièrement du village d'Isola), pèlerins du diocèse de Nice, membres du clergé de Cuneo (dont l'Évêque), prêtres de la vallée de la Tinée, élus italiens et français, marchands ambulants
3. Echelle spatiale : Transfrontalier
4. Accès : Les pèlerins français accèdent au sanctuaire en empruntant une route carrossable qui débute au village d'Isola, franchit le col de la Lombarde et se termine après une quinzaine de kilomètres sur le territoire italien. Un départ de sentier pédestre sur la route de la station d'Isola 2000 permet également de rejoindre le sanctuaire à

12





ped en 2 à 3 heures de marche.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : On peut distinguer plusieurs types d'activités dévotionnelles. À l'arrivée ou dans le courant de la matinée, les fidèles peuvent allumer des veilles, écrire une intention de prière, toucher et embrasser la statue de sainte Anne, déposer ou commenter des ex-voto et assister à une ou plusieurs des trois messes célébrées pendant la journée. Enfin, ils participent pour une grande partie d'entre eux à la procession. La grand-messe, après la procession, est célébrée en italien et en français par l'évêque de Cuneo et trois autres prêtres.

2. Statue : La statue de sainte Anne est en bois doré

et polychrome de 1,20 mètre environ. Elle représente sainte Anne et la Vierge enfant debout, la mère apprenant la lecture à la fille. Sainte Anne est vêtue d'un manteau blanc brodé d'or. Dans le socle, on a installé un tronc rempli par les dons des fidèles qui viennent embrasser et toucher la statue.

3. Chants et cantiques : Les chants sont des cantiques à sainte Anne en français et en italien, spécifiques au sanctuaire. On chante également les chants communs du rituel romain.

4. Commémoration laïque : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.



5. Procession :

- Ordre : trois enfants de chœur portant deux encensoirs, deux enfants de chœur portant deux grands cierges électriques et un homme portant une croix de procession, le groupe des ecclésiastiques (prêtres, diacres, évêque), la bannière et les pénitents d'Isola, la





14

une route carrossable sur environ 1,5 km qui arrive au rocher de l'apparition. Les pénitents et le clergé accèdent au sommet de ce rocher par un escalier maçonné et chantent, alternativement en italien et en français ponctuait un discours sur ce pèlerinage transfrontalier.

statue et le groupe de porteurs, un étendard aux couleurs de l'État italien, les autorités civiles et militaires, les fidèles.

- Matériel : Encensoirs, croix de procession, bannière des pénitents d'Isola, étendard de l'État italien, microphone et haut-parleurs mobiles, feuille de chants

- Parcours : La procession part du sanctuaire et suit



La procession repart en sens inverse jusqu'à l'esplanade du sanctuaire où a lieu la grand-messe. Le recteur du sanctuaire conduit la procession ainsi que les cantiques de sainte Anne, la récitation de prières et le chant de la litanie des saints.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Les hommes politiques ne prennent pas officiellement la parole durant ces séquences.

2. **Apéritif** : Il n'y a pas, comme dans les roumérages et les pèlerinages de moindre importance numérique, d'apéritif pris en commun ou offert par une institution. Il existe plusieurs débits de boissons autour du sanctuaire, ainsi que des regroupements de pèlerins autonomes (pénitents d'Isola, paroisses, groupes de pèlerins en autobus, groupes familiaux ou couples





avec véhicule...) qui organisent eux-mêmes leur apéritif.

3. **Commensalité** : Le repas de midi prend des formes très variées, depuis le pique-nique familial dans l'herbe jusqu'aux repas communs dans les refuges du sanctuaire ou sur les parkings avec tables et bancs pliants, en passant par les repas de plein air, avec chaises et tables de camping, pris à côté du véhicule.

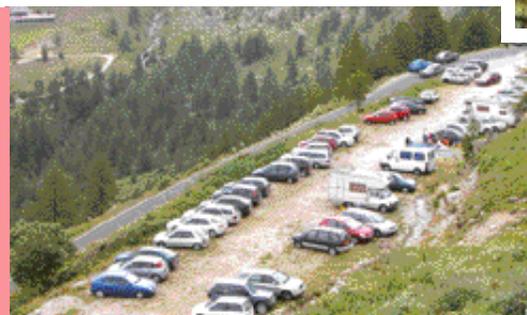
4. **Autres** : Le commerce est une composante essentielle de ce pèlerinage : plusieurs marchands forains (tapis, vêtements, gadgets, fromages et charcuteries) sont installés au début du parcours de procession alors que le magasin du sanctuaire mobilise quatre vendeuses et propose des cartes postales, des souvenirs des Alpes, ou encore des médailles, chapelets, crucifix et images religieuses.

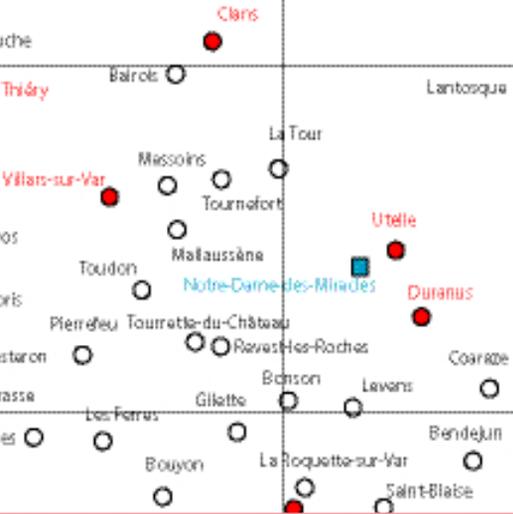
V - Enquête

1. Dates d'enquête : 26 juillet 2003 et 26 juillet 2004
2. Nombre de clichés : 210
3. Durée du film : 14'10 (2003), 12' (2004)
4. Documents collectés : Feuilles de chants



15

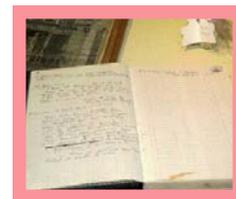




Utelle, vallée de la Vésubie

Pèlerinage dans le cadre d'une fête patronale

PÈLERINAGE DE L'ASSOMPTION



15 août

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de l'Assomption
2. Type de la fête : Pèlerinage dans le cadre d'une fête patronale
3. Commune : Utelle, vallée de la Vésubie
4. Lieu (toponymie) : Madone d'Utelle
5. Titulature : Chapelle Notre-Dame des Miracles
6. Hagiographie : Montée au ciel de la Vierge Marie
7. Date de la fête : 15 août

II - Contexte

1. Effectif : 200 personnes.
2. Public : Résidents et habitants saisonniers d'Utelle, pèlerins des régions littorales, membres du conseil municipal, prêtres.
3. Echelle spatiale : Département
4. Accès : À 45 km au nord de la ville de Nice, le sanctuaire est desservi par une route en cul de sac qu'empruntent les automobiles particulières et les autobus loués pour l'occasion par les paroisses littorales. Un petit

nombre d'habitants d'Utelle (quinze personnes environ) montent au sanctuaire à pied en 45 minutes.

III - Rituels

1. **Célébration religieuse** : La veille au soir, le recteur organise une marche nocturne et silencieuse sur le plateau du sanctuaire. Les quelques quatre-vingts fidèles, majoritairement venus de la zone littorale, tiennent un cierge éclairé dans la main et processionnent pendant une demi-heure environ. Cette séquence est suivie d'une messe nocturne dans le sanctuaire, éclairé par de nombreuses veilleuses. La plupart des fidèles qui y participent dorment ensuite au refuge voisin du sanctuaire ou dans le cloître même. Le lendemain matin, avant la messe, les fidèles sont beaucoup plus nombreux (200 personnes). Ils allument des veilleuses soit devant les statues de sainte Rita ou du Padre Pio, soit sur des brûloirs à l'entrée de la nef de la chapelle. Ils écrivent également leurs intentions de prière dans un cahier installé à cet effet dans le cloître du sanctuaire. La messe débute à 10h30 par une entrée solennelle des prêtres et des

16





autorités politiques. Elle est célébrée par le recteur du sanctuaire, accompagné par un prêtre missionnaire. La procession débute à la fin de la messe et se termine par une bénédiction des campagnes. On récite le rosaire puis on dit les vêpres à 16h. Ces dernières séquences

rassemblent une vingtaine de personnes.

2. Statue : Statue en bois polychrome du XXI^e siècle (80 cm), représentant la Vierge à l'Enfant. Elle est fixée sur une chaise de procession à deux manches transversaux, fabriquée spécialement, en bois verni.

3. Chants et cantiques : Le chant de procession est une version locale de l'« Ave Maria », dont les paroles des couplets ont été adaptées, qui mentionnent la légende de fondation et les villages qui viennent en pèlerinage. La messe est chantée en français, le répertoire provient du livre de chants commun à toutes les paroisses du diocèse.

4. Commémoration laïque : Aucune séquence du pèlerinage n'est consacrée à ce genre de commémoration.

5. Procession :

- **Ordre :** Une femme porte la couronne de la Vierge, puis les deux prêtres, les hommes politiques locaux portant la statue (conseiller général du canton, maire de la commune, deux adjoints au maire), les autres membres du conseil municipal, les fidèles.

- **Matériel :** La statue, sans manteau ni bijou sur sa chaise à deux traverses, est portée par quatre élus locaux. Une moitié des fidèles suit les chants sur la feuille distribuée pour la messe.

- **Parcours :** La procession tourne trois fois autour du sanctuaire, en débutant par la droite. À la fin de la procession, le prêtre effectue une bénédiction des campagnes par aspersion et convie les fidèles à la « photographie-souvenir » et à l'apéritif.

IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : Les hommes politiques présents sont simplement mentionnés pendant le temps de la messe réservé aux «annonces locales», qui est utilisé par le recteur pour énumérer les réalisations et les projets en cours pour la rénovation, l'entretien et l'animation du sanctuaire.

2. Apéritif : L'apéritif a lieu après la procession. Deux tables ont été dressées sur le côté droit du sanctuaire où l'on trouve des vins cuits, des apéritifs anisés, des sodas et de l'eau, ainsi que des biscuits apéritifs et des fruits secs salés. Il est offert par le sanctuaire et dure environ trente minutes.

3. Commensalité : Le repas de midi est un pique-nique rassemblant les familles et les affins, qui se regroupent le plus généralement sous les pins qui constituent un petit bois sur le plateau du sanctuaire. Depuis une quinzaine d'années, le sanctuaire offre une «restauration légère» (pizza, quiche, ratatouille, viande froide, tarte) et assure également un service de distribution de boissons (sodas, bières, vins, cafés et thés).

4. Autres : Le matin du pèlerinage, les pèlerins choisissant l'automobile ou l'autobus comme moyen de transport sont arrêtés lorsqu'ils passent devant le village par un groupe de musique traditionnelle (grosse caisse, fifre et tambour) qui accompagne un ensemble d'une dizaine de personnes qui dansent une farandole autour du véhicule, offrent des olives et un verre d'eau de vie contre un don d'argent, réservé au comité des fêtes. Une autre activité non religieuse consiste à ramasser dans la terre aux alentours du sanctuaire de petits fossiles marins, dont la légende raconte qu'il s'agit d'étoiles que la Vierge fait pleuvoir chaque veille de pèlerinage.

V - Enquête

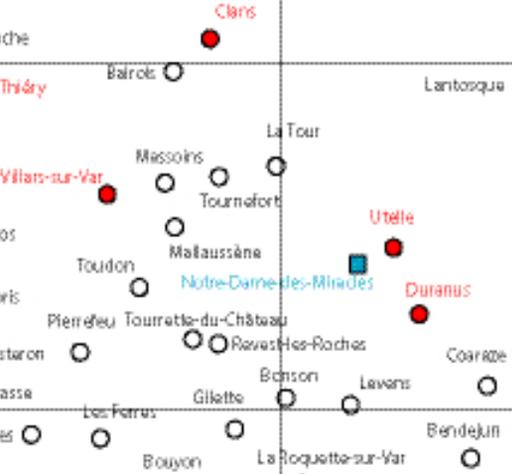
1. Date d'enquête : 15 août 2003

2. Nombre de clichés : 90

3. Durée du film : 11'05 (2003)

4. Documents collectés : Feuilles de chants





Utelle, vallée de la Vésubie

Pèlerinage



PÈLERINAGE DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE

8 septembre

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de la Nativité de la Vierge
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Utelle, vallée de la Vésubie
4. Lieu (toponymie) : Madone d'Utelle
5. Titulature : Chapelle Notre-Dame des Miracles
6. Hagiographie : Naissance de la Vierge Marie
7. Date de la fête : 8 septembre

II - Contexte

1. Effectif : 200 personnes
2. Public : Résidents et habitants saisonniers d'Utelle, pèlerins de plusieurs dizaines de paroisses et de groupes catholiques du diocèse de Nice, pénitents bleus de Nice, membres du conseil municipal et du conseil général, prêtres, évêque auxiliaire.
3. Echelle spatiale : Département
4. Accès : À 45 km au nord de la ville de Nice, le sanctuaire est desservi

par une route en cul de sac qu'empruntent les automobiles particulières et les autobus loués pour l'occasion par les paroisses littorales. Un petit nombre d'habitants d'Utelle (moins d'une dizaine) monte au sanctuaire à pied en 45 min environ.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Durant la matinée, les représentants des paroisses du diocèse déposent dans le cloître les bannières aux armes de leurs paroisses. Les fidèles allument des veilleuses comme lors du 15 août et utilisent le cahier d'intentions de prière mis à leur disposition. Les chaises sont disposées à l'extérieur du sanctuaire, devant un autel en maçonnerie tournée vers les montagnes. Vers 10h30, la messe est célébrée par trois prêtres et l'évêque auxiliaire, servis par deux pénitents bleus de Nice. Pendant la séquence des annonces locales, qui conclut la messe, le recteur fait part de la nomination de M. Fernand Belletini, guide bénévole des visites du sanctuaire et du village, à l'Ordre du Mérite Diocésain. Il reçoit sa décoration des mains de l'évêque. Les autorités





politiques rejoignent M. Fernand Belletini devant l'autel pour le féliciter et se faire photographier. Après le renvoi des fidèles, la procession se met en place puis, après trois tours du bâtiment, les célébrants bénissent les campagnes et les fidèles. On récite le rosaire puis on dit les vêpres à 16h. Ces dernières séquences rassemblent une vingtaine de personnes.

2. **Statue** : Même statue que celle utilisée le 15 août.

3. **Chants et cantiques** : Le répertoire chanté le 8 septembre ne se différencie pas de celui du 15 août.

4. **Commémoration laïque** : Aucune séquence du pèlerinage n'est consacrée à ce genre de commémoration.

5. **Procession** :

- **Ordre** : Une couronne portée sur un coussin par une femme ouvre le cortège processionnel, ensuite vient le recteur du sanctuaire muni d'un microphone et d'un haut parleur. Il est suivi de la statue de la vierge portée par quatre élus locaux. Viennent ensuite les prêtres (6 en 2004) suivis des élus locaux, les fidèles portant les bannières (environ une trentaine) et le reste des pèlerins.

En 2003 le cortège était ouvert par une croix de procession portée par un pénitent bleu. La statue de la vierge était ceinte d'une écharpe sur laquelle sont cousus des bijoux offerts par des pèlerins.

- **Matériel** : La statue, sur sa chaise à deux traverses, est portée par quatre élus locaux, les bannières des paroisses du diocèse portées par un représentant de la paroisse. Une moitié des fidèles suit les chants sur la feuille distribuée pour la messe.

- **Parcours** : La procession tourne trois fois autour du sanctuaire, dans le sens des aiguilles d'une montre. À la fin de la procession, le prêtre effectue une bénédiction des campagnes par aspersion et convie les fidèles à la «photographie-souvenir» et à l'apéritif. La procession est chantée et animée par trois musiciens «traditionnels» (fifre, tambour et grosse caisse).

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Les autorités civiles présentes sont simplement mentionnées au début de la messe, saluées par l'évêque et pendant la messe réservée aux «annonces locales», qui est utilisée par le recteur pour énumérer les réalisations et les projets en cours pour la rénovation, l'entretien et l'animation du sanctuaire. C'est à ce moment que s'est déroulée la cérémonie de décoration de M. Fernand Belletini, que les élus viennent féliciter.

2. **Apéritif** : L'apéritif se déroule comme le jour du 15 août.

3. **Commensalité** : Le nombre de pèlerins usant du dispositif des restaurations légères est plus important que lors du 15 août, alors que les pique-niques familiaux semblent très rares.

4. **Autres** : Le ramassage des étoiles est également pratiqué.

V - Enquête

1. **Date d'enquête** : 8 septembre 2003

2. **Nombre de clichés** : 150

3. **Durée du film** : 9'50 (2003), 11'10 (2004)

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants





Saint-Martin-Vésubie, vallée de la Vésubie

Pèlerinage

MONTÉE DE LA VIERGE AU SANCTUAIRE DE LA MADONE-DE-FENESTRE



dernier samedi de mai

I - Identification

1. Titre de la fête : Montée de la Vierge au Sanctuaire de la Madone-de-Fenestre
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Saint-Martin-Vésubie
4. Lieu : Chapelle des pénitents blancs de Saint-Martin-Vésubie, Sanctuaire de la Madone-de-Fenestre
5. Titulature : Chapelle de Notre-Dame-de-Fenestre
6. Hagiographie : Vierge Marie
7. Date de la fête : Dernier samedi de mai.

II - Contexte

1. Effectif : 80 participants sur l'ensemble de la manifestation.
2. Public : Villageois et leurs alliés, pèlerins italiens et randonneurs.
3. Echelle spatiale : Transfontalière.

4. Accès : À 75 km au nord de la ville de Nice, le sanctuaire est desservi par une route en cul-de-sac qu'empruntent les automobiles particulières. Un petit nombre d'habitants de Saint-Martin-Vésubie (vingt personnes environ) montent au sanctuaire à pied en 3 heures.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Au village de Saint-Martin-Vésubie, une messe est donnée à 8h30 à la chapelle des pénitents blancs. Une procession avec la statue se rend à l'hôpital municipal où les fidèles effectuent une pause et une bénédiction des résidents. Au sanctuaire, la mise en place de la statue dans sa niche est suivie d'une messe.
2. Statue : Statue polychrome en bois représentant la Vierge couronnée à l'Enfant. Elle tient un globe surmonté d'une croix dans la main droite et est revêtue d'un manteau de procession bleu.
3. Chants et cantiques : Chants et cantiques en l'honneur de la Vierge,

20





dont un chant écrit pour le sanctuaire.

4. **Commemoration laïque** : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

5. Procession :

- **Ordre** : Au village, les enfants de chœur, le prêtre, la statue portée par deux femmes et les fidèles. Lors de la montée : la statue portée, le prêtre et les fidèles.

- **Matériel** : Statue, microphone et haut-parleurs mobiles, feuilles de chants

- **Parcours** : À la fin de l'office, les participants forment une procession qui se rend à l'hôpital du village. La statue y est déposée pour les malades. Des chants et prières sont entonnés par les fidèles. Ensuite c'est la montée au sanctuaire, qui suit un parcours d'une quinzaine de kilomètres.

En 2003, la statue était portée à dos d'homme jusqu'au sanctuaire, une collation était offerte aux porteurs et aux fidèles à la croix Grinda à environ 2 kilomètres de l'arrivée.

En 2004, la statue de la Vierge est transportée en voiture jusqu'à la croix Grinda, de là démarre la procession.

La dernière partie du parcours est rythmée par la récitation du rosaire en français et en italien.

Les porteurs de la statue qui se relayent sont presque exclusivement des femmes.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Pas de séquence de ce type observée.



2. **Apéritif** : Offert à l'hôtel des pèlerins. Il est composé de vins cuits et de boissons anisées accompagnés de tartes salées, d'anchoïade, de biscuits salés et d'olives.

3. **Commensalité** : Le repas de midi est pris en commun à l'hôtel des pèlerins.

Il est le lieu d'échange de récits et de chants entre les participants de différentes nationalités.

4. **Autres** : En 2004, lors du dernier changement de direction paroissiale, les deux prêtres ont acheminé la statue sur l'esplanade de la chapelle. Lors de l'accueil de la statue sur le parvis du sanctuaire, quatre enfants la portaient.

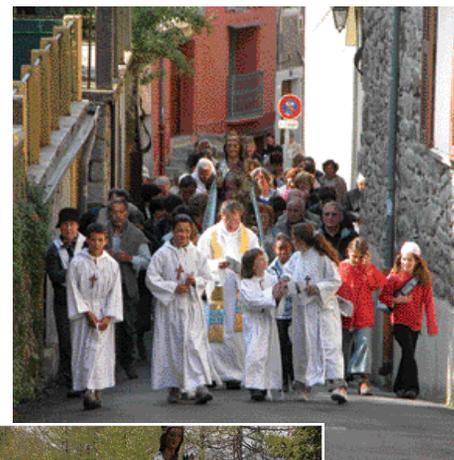
V - Enquête

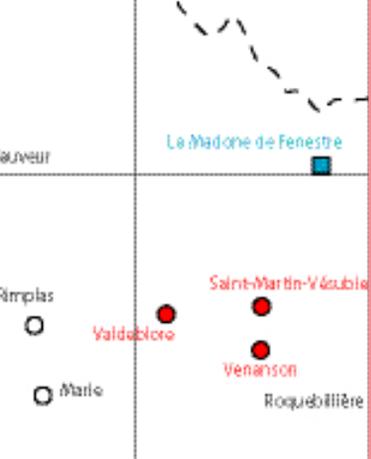
1. **Dates d'enquête** : 30 mai 2003 et 29 mai 2004

2. **Nombre de clichés** : 140

3. **Durée du film** : Pas de film

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants





Saint-Martin-Vésubie, vallée de la Vésubie

Pèlerinage

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSUMPTION

15 août

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de Notre-Dame-de-l'Assomption
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Saint-Martin-Vésubie, vallée de la Vésubie
4. Lieu : Notre-Dame-de-Fenestre
5. Titulature : Chapelle de Notre-Dame-de-Fenestre
6. Hagiographie : Montée au ciel de la Vierge Marie
7. Date de la fête : 15 août

II - Contexte

1. Effectif : 150 personnes
2. Public : Résidents et habitants saisonniers de Saint-Martin-Vésubie, pèlerins italiens et des régions littorales, membres du conseil municipal, prêtres.

3. Echelle spatiale : Transfrontalière.

4. Accès : À 75 km au nord de la ville de Nice, le sanctuaire est desservi par une route en cul-de-sac qu'empruntent les automobiles particulières et des mini-bus venant d'Italie. Un petit nombre d'habitants de Saint-Martin-Vésubie et d'Entracque en Italie montent à pied au sanctuaire.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : La messe débute à 10h30 par une entrée solennelle des prêtres et des autorités politiques. Elle est célébrée par le prêtre de la paroisse du sanctuaire, accompagné par un second prêtre. La procession se forme à la fin de la messe. Au calvaire, le prêtre bénit le matériel des guides de montagne et alpinistes. La procession se termine par une bénédiction des fidèles sur le parvis.

2. Statue : On utilise la même statue que pour la montée. Deux couronnes en métal repoussé sont posées sur la tête de la Vierge et celle

22





de l'Enfant-Jésus.

3. Chants et cantiques : Chants et cantiques en l'honneur de la Vierge, dont un chant écrit pour le sanctuaire. La messe est chantée en français, le répertoire provient du livre de chants commun à toutes les paroisses du diocèse.

4. Commémoration laïque : Aucune séquence du pèlerinage n'est consacrée à ce genre de commémoration.

5. Procession :

- **Ordre :** Une croix de procession ouvre le cortège, viennent ensuite les enfants, les guides de montagne, la statue portée par deux femmes, les prêtres, les élus locaux (conseiller général du canton, maire de la commune, adjoints), les autres membres du conseil municipal, les fidèles

- **Matériel :** Une croix de procession, la statue revêtue d'un manteau de procession et coiffée d'une couronne en métal.

Microphone et haut-parleurs mobiles, feuille de chants.

- **Parcours :** La procession effectue une boucle d'environ un kilomètre devant le sanctuaire. Au retour, elle s'arrête à une croix de calvaire, où sont bénies, par aspersion, les cordes des alpinistes.

A la fin de la procession, le prêtre effectue devant la porte du sanctuaire une bénédiction des fidèles et les convie à l'apéritif.

IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

2. Apéritif : L'apéritif a lieu après la procession. Deux tables ont été dressées sur le côté droit du sanctuaire où l'on trouve des vins cuits, des apéritifs anisés, des sodas et de l'eau, ainsi que des biscuits apéritifs et des fruits secs salés. Il est offert par le sanctuaire et dure environ trente minutes.

3. Commensalité : Le repas de midi peut être pris en commun à l'« Hôtel des pèlerins » par une soixantaine de fidèles. Une partie des participants préfère apporter un pique-nique et déjeune aux alentours des bâtiments.

V - Enquête

1. Date d'enquête : 15 août 2003

2. Nombre de clichés : 90

3. Durée du film : 9'30" (2003)

4. Documents collectés : feuilles de chants





Saint-Dalmas-le-Selvage, vallée de la Tinée

Pèlerinage



PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DU-TRÈS-HAUT

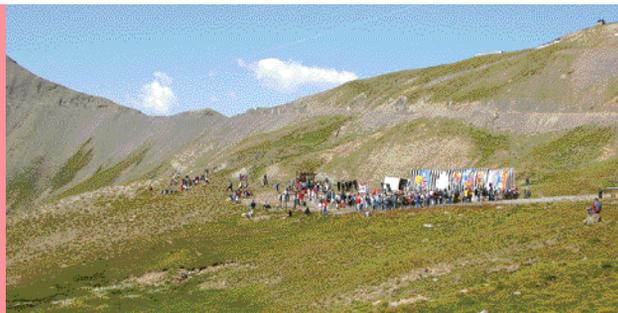
dernier samedi du mois de juillet

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de Notre-Dame-du-Très-Haut
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Saint Dalmas le Selvage
4. Lieu (toponymie) : Col de Restefond
5. Titulature : Oratoire Notre-Dame-du-Très-Haut
6. Hagiographie : Vierge Marie
7. Date de la fête : Dernier samedi du mois de juillet

II - Contexte

1. Effectif : 300 participants sur l'ensemble de la manifestation.
2. Public : Habitants de la commune et des communes environnantes, de l'ensemble du département, pénitents de différentes confréries, résidents saisonniers, randonneurs.
3. Echelle spatiale : Interdépartementale, Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence.
4. Accès : L'accès à l'oratoire situé au col se fait par la route de la Bonette, à 2h30 de Nice.





III - Rituels

1. **Célébration religieuse** : Une messe est donnée à 10h30 sur un terrain aménagé, aux sources de la Tinée. En 2003, cette messe était chantée par une cantatrice accompagnée d'un orgue ; en 2004, deux confréries sardes de polyphonie traditionnelle chantaient des passages de la liturgie.

2. **Statue** : Aucune statue n'est portée. Le cortège s'organise derrière la croix de procession et la bannière de la confrérie des pénitents blancs de Tende.

3. **Chants et cantiques** : Chants et cantiques en l'honneur de la Vierge et polyphonie sarde en latin.

4. **Commémoration laïque** : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

5. **Procession** :

- **Ordre** : Une croix de procession en début de cortège, suivie des pénitents noirs et blancs sur deux colonnes, viennent ensuite les autorités ecclésiastiques (évêques et prêtres), les élus départementaux et locaux ainsi que les fidèles.



- **Matériel** : Croix de procession, microphone et haut-parleurs mobiles, bannière des pénitents de Tende, feuilles de chants.

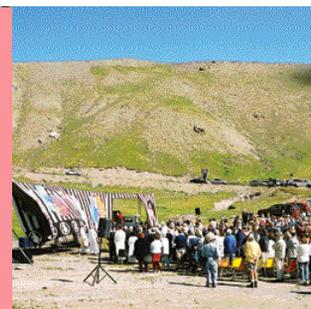
- **Parcours** : C'est un parcours en descente d'environ 900 mètres sur la route. Pendant la procession, la circulation est arrêtée. Le cortège se rend de l'oratoire de Notre-Dame-du-Très-Haut, qui se situe au col de la Bonnette-Restefond, jusqu'à un amphithéâtre naturel où a été dressé un autel et des chaises placées pour l'assistance. Le parcours est balisé par six bannières représentant les sanctuaires dédiés à la Vierge du diocèse ainsi que celui de Sant'Anna-di-Vinadio. À chacune d'elle, le cortège marque une halte au cours de laquelle l'officiant récite un Mystère de la Vierge et relate l'histoire du sanctuaire représenté.

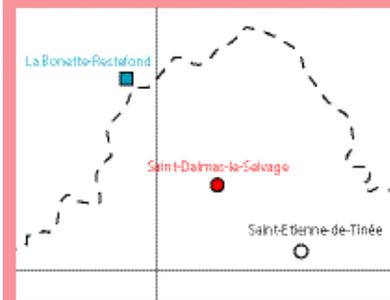


IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Après la messe, les élus locaux prennent la parole à tour de rôle et s'adressent à l'assistance avant de convier les participants à un apéritif.

2. **Apéritif** : Il est offert par la municipalité. Il est composé de vins cuits et de boissons anisées accompagnées de biscuits salés, d'olives, de pizza

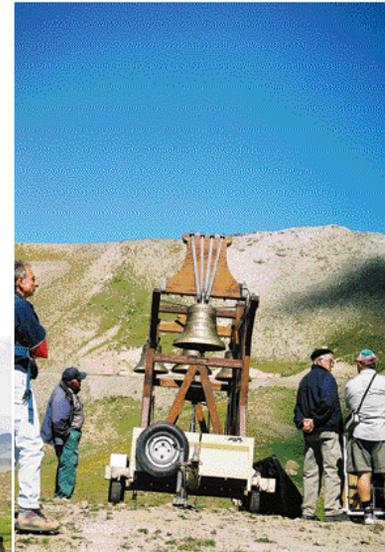




et de pissaladière. Quatre musiciens, accordéon, fifres et tambour animent ce moment de convivialité.
 3. **Commensalité** : Le déjeuner des officiels est servi sous un chapiteau de toile sur une place de Saint-Dalmas-le-Selvage. D'autres participants pique-niquent aux alentours.
 4. **Autres** : En parallèle et simultanément aux activités de la célébration culturelle, l'organisation culturelle de la manifestation est prise en charge par l'Association Départementale à la Musique et la Danse des Alpes-Maritimes (A.D.E.M.).

V - Enquête

1. Dates d'enquête : 27 juillet 2002 / 26 juillet 2003 / 31 juillet 2004
2. Nombre de clichés : 270
3. Durée des films : 12'
4. Documents collectés : Cahier de chants

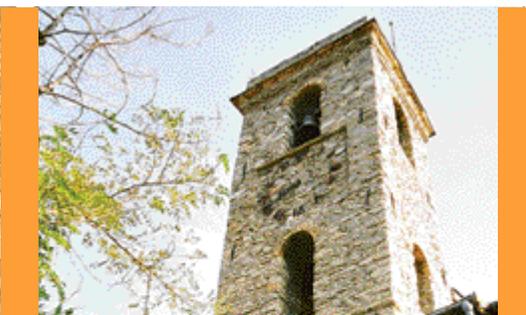




FÊTES PATRONALES ET ÉGLISES PAROISSIALES

Chacun des rituels qui se pratique pendant les fêtes patronales se déroule généralement dans le cadre géographique et social du village. Il s'insère dans un programme de festivités laïques (concours de pétanque ou de jeu de cartes, bals, repas collectifs, ...) et regroupe, pendant une matinée, le prêtre desservant, les fidèles, les membres du comités des fêtes, le personnel politique municipal et départemental.

Le schéma commun se développe en quatre séquences, dont l'ordre peut être légèrement modifié selon les lieux. Centré autour des pratiques religieuses, il constitue un espace-temps privilégié de représentation des pouvoirs locaux formels et informels : messe avec offerte et baisement des reliques, procession dans les rues du village, discours des autorités politiques et apéritif offert par la municipalité. Même si ce schéma est caractéristique des fêtes patronales, certaines variations locales permettent de montrer la plasticité de cet ensemble rituel complexe. À Venanson, la procession conduit les fidèles à travers le village vers la chapelle rurale de saint Roch. À Villars-sur-Var, les séquences de la fête patronale se déroulent le jour même et à la suite du roumèrage à Saint-Jean-du-Désert. Dans la haute vallée du Var (Barels et Amé), les anciennes églises paroissiales des villages abandonnés font l'objet d'une messe et d'une procession un jour proche de la date de l'ancienne fête patronale. Ces dévotions prennent alors le sens d'un pèlerinage et d'un acte de mémoire à la fois pour les fidèles et le desservant.





Guillaumes, Barels, vallée du Var

Reprise de l'ancienne fête patronale



FÊTE DE LA SAINTE-ELISABETH

7 juillet

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de la Sainte-Elisabeth
2. Type de la fête : Reprise de l'ancienne fête patronale du hameau de Barels
3. Commune : Guillaumes, hameau des Serres, Barels, vallée du Var
4. Lieu (toponymie) : Hameau des Serres, Barels
5. Titulature : Eglise de la Visitation ou Sainte-Elisabeth
6. Hagiographie : Cousine de la Vierge Marie et mère de saint Jean-Baptiste. Elle apparaît notamment dans l'épisode néo-testamentaire de la Visitation, où les deux cousines enceintes se rencontrent. Elle est représentée comme une femme âgée, le plus souvent avec la Vierge pendant la Visitation.
7. Date de la fête : 7 juillet

II - Contexte

1. Effectif : 70 personnes
2. Public : Anciens habitants du hameau de Barels, visiteurs et touristes, membres du Conseil Municipal, Président et membres du Conseil Général, pénitents rouges de Nice, représentants du Parc National du Mercantour, représentants de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule, prêtre.
3. Echelle spatiale : Département
4. Accès : Situé en zone centrale du Parc National du Mercantour, le hameau de Barels n'est accessible que par un sentier de randonnée. À partir de la fin d'une piste forestière, ce sentier permet d'atteindre en 30 minutes les premières habitations de cet ancien hameau.





III - Rituels

1. **Célébration religieuse** : La messe est célébrée par le responsable du

doynné des Vallées du Haut Pays. La procession suit directement la célébration de l'eucharistie.

2. **Statue** : Aucune statue n'est portée pendant cette fête.

3. **Chants et cantiques** : Les chants sont les hymnes classiques de la Vierge, ainsi que les chants communs du rituel romain actuel.

4. **Commémoration laïque** : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

5. **Procession** :

- **Ordre** : le porteur de la croix de procession, deux pénitents rouges et une fidèle portant la bannière (les deux femmes tiennent les cordes latérales et le pénitent porte véritablement la bannière), le prêtre, les hommes politiques, les fidèles.

- **Matériel** : Croix de procession, bannière, feuille de chants.

- **Parcours** : La procession part de l'église en longeant le côté droit de la chapelle, suit le début du sentier qui rejoint le village sur environ 500 mètres pour atteindre un ora-toire. Le cortège s'y arrête pour réciter un «Je vous salue Marie» et repart par le même chemin vers la chapelle. Pendant le trajet, on alterne entre la récitation des



Mystères de la Vierge et des chants. Au retour, le prêtre bénit les fidèles réunis devant la chapelle, puis on récite plusieurs « Je vous salue Marie».

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Les élus locaux prennent la parole avant l'apéritif.

2. **Apéritif** : L'apéritif est offert par l'association de restauration du hameau de Barels. Il se déroule dans un espace dégagé, au milieu du hameau des Serres, un peu plus haut que la chapelle. On y sert de l'apéritif anisé, des vins cuits et des sodas.

3. **Commensalité** : Le repas de midi est un pique-nique pris en commun avec l'ensemble des participants.



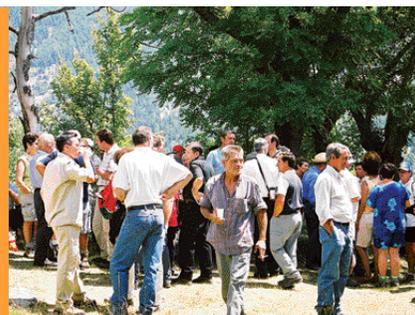
V - Enquête

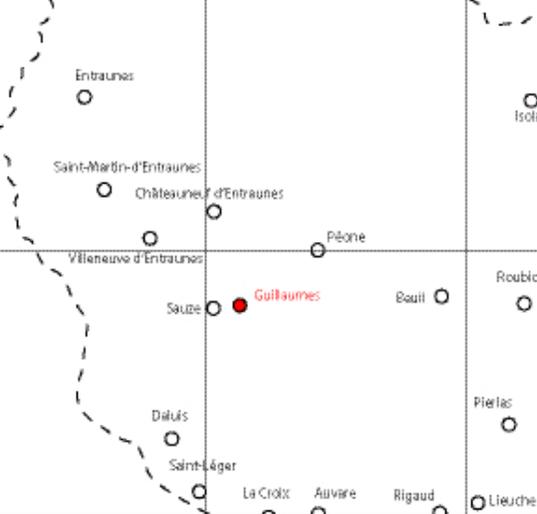
1. **Dates d'enquête** : 7 juillet 2003, 5 juillet 2004

2. **Nombre de clichés** : 130

3. **Durée du film** : 11'05 (2003), 10' (2004)

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants





Guillaumes, vallée du Var

Reprise de l'ancienne fête patronale

FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

4 Août

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de Notre-Dame-des-Neiges
2. Type de la fête : Reprise de l'ancienne fête patronale
3. Commune : Guillaumes
4. Lieu (toponymie) : Eglise d'Amé
5. Titulature : Eglise de Notre-Dame-des-Neiges
6. Hagiographie : Vierge Marie
7. Date de la fête : 4 août

II - Contexte

1. Effectifs : 45 participants sur l'ensemble de la manifestation.
2. Public : Résidents saisonniers, parentèle et alliance, randonneurs, élus,

représentants du service public et prêtre.

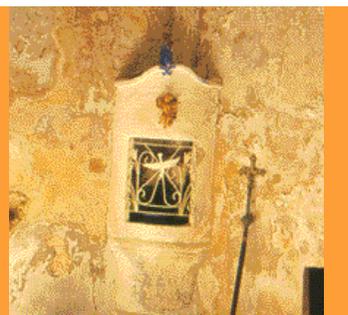
3. Echelle spatiale : Paroisse

4. Accès : L'accès à l'église du hameau s'effectue par un sentier pédestre après une marche de 2 heures environ depuis Guillaumes.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Une messe est donnée à 10h30 à l'intérieur de l'Eglise. À la fin de l'office, les participants forment une procession qui se rend au cimetière. Après avoir rendu hommage aux anciens habitants, le prêtre bénit les fidèles.

2. Statue : Aucune statue ou bannière n'est portée. Un baldaquin de procession vide se trouve dans l'église.





3. **Chants et cantiques** : Chants et cantiques en l'honneur de la Vierge.

4. **Commémoration laïque** : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

5. **Procession** :

- **Ordre** : Une croix de procession en début de cortège, ensuite le prêtre et les fidèles.

- **Matériel** : Croix de procession, microphone et haut-parleurs mobiles, feuille de chants.

- **Parcours** : Le cortège processionnel se rend au cimetière à environ 200 mètres sur un terrain pentu.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Après la messe, le Maire de la commune prend la parole avant de convier les participants à un apéritif.

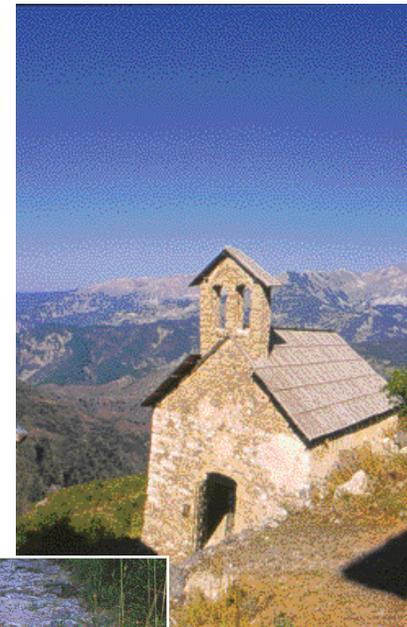
2. **Apéritif** : Offert par la municipalité, les résidents du hameau et de ses écarts. Il est composé de vins cuits et de boissons anisées accompagnés de biscuits et d'olives.

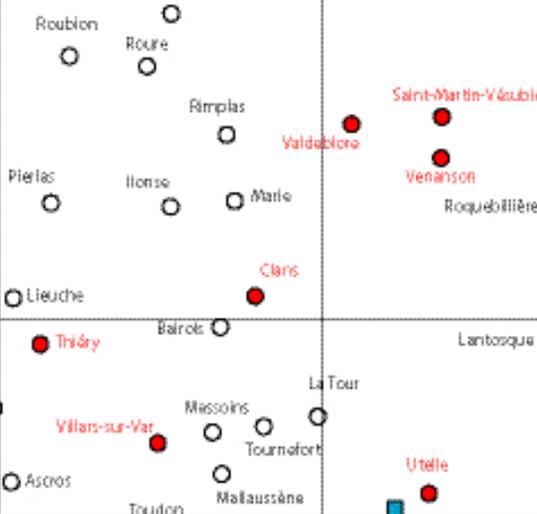
3. **Commensalité** : Le repas de midi est pris en commun aux abords de la chapelle ; divers groupes se

forment à l'ombre des quelques arbres. Les participants piqueniquent aux alentours.

V - Enquête

1. **Date d'enquête** : 4 août 2003
2. **Nombre de clichés** : 40 (2003)
3. **Durée du film** : Pas de film
4. **Documents collectés** : Feuilles de chant





Venanson, vallée de la Vésubie

Fête patronale

FÊTE DE L'ASSUMPTION



15 août

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de l'Assomption
2. Type de la fête : Fête patronale
3. Commune : Venanson, vallée de la Vésubie
4. Lieu (toponymie) : Église de Venanson
5. Titulature : Église Saint-Michel
6. Hagiographie : Montée au ciel de la Vierge Marie
7. Date de la fête : 15 août

II - Contexte

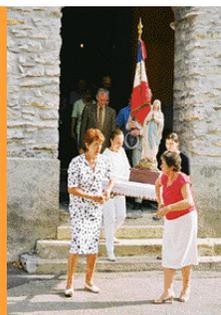
1. Effectif : 30 personnes.
2. Public : Résidents et habitants saisonniers de Venanson, membres du conseil municipal, prêtre.

3. Echelle spatiale : Village.

4. Accès : À 70 km au nord de la ville de Nice, accès par la D31.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : La messe débute à 8h30. Elle est célébrée par le prêtre de la paroisse. La procession débute à la fin de la messe et se termine par une bénédiction des fidèles.
2. Statue : Statue polychrome en bois (1 m) représentant la Vierge les mains jointes (Vierge de Lourdes). Elle est fixée sur une chaise de procession à deux manches transversaux.
3. Chants et cantiques : Le chant de procession est un «Ave Maria», la messe est chantée en français, le répertoire provient du livre de chants commun à toutes les paroisses du diocèse.





4. **Commemoration laïque** : À la fin de la procession, une minute de silence est observée au monument aux morts qui se trouve sur le mur de l'église.

5. **Procession** :

- **Ordre** : Une femme portant une croix de procession et un homme portant un goupillon et un récipient contenant de l'eau bénite ouvrent le

cortège. Ils sont suivis du prêtre et de la statue de la Vierge portée par quatre femmes. Viennent ensuite un porte-drapeau avec un drapeau français et les fidèles.

- **Matériel** : Une croix de procession, goupillon et bénitier, statue, drapeau tricolore, feuille de chants.

- **Parcours** : La procession effectue un parcours en boucle d'environ 250 mètres à l'intérieur du village. Elle s'arrête dans le dernier tiers sur une place. De cet endroit surplombant le premier site d'implantation du village, le prêtre bénit par aspersion les campagnes et les fidèles. Après avoir effectué le dernier tiers du cheminement, la statue est rentrée à l'intérieur de l'église.

Ensuite, une minute de silence, demandée par le maire, est observée devant le monument aux morts.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Une brève allocution est prononcée par le maire qui demande à l'assistance d'observer une minute de silence.

2. **Apéritif** : Proposé par la mairie et le comité des fêtes.

3. **Commensalité** : Le repas de midi est organisé par le comité des fêtes.

4. **Autres** : Le lendemain, le 16 août, un roumèrage se déroule à la chapelle Saint-Roch à l'extérieur du village.

V - Enquête

1. **Date d'enquête** : 15 août 2003

2. **Nombre de clichés** : 50

3. **Durée du film** : 9'30" (2003)

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants



FÊTE DE L'ASSOMPTION

15 août



I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de l'Assomption
2. Type de la fête : Fête patronale
3. Commune : Mollières, commune de Valdeblone
4. Lieu (toponymie) : Hameau de Mollières
5. Titulature : Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption
6. Hagiographie : Montée au ciel de la Vierge Marie
7. Date de la fête : 15 août

II - Contexte

1. Effectif : 400 personnes
2. Public : Résidents et habitants saisonniers de Mollières, visiteurs et touristes, membres du Conseil Municipal et élus locaux, membres du comité des fêtes, prêtre.
3. Echelle spatiale : Département.
4. Accès : Situé en zone centrale du Parc National du Mercantour, le village de Mollières est exceptionnellement accessible en automobile par

une piste, depuis le matin du 14 août jusqu'au soir du 15 août. Le trajet depuis la fin de la route départementale carrossable dure environ quarante minutes. Cette fête rassemble deux cents véhicules environ, dont une grande partie arrive au fil de la matinée du 15 août. Une minorité de participants (50 personnes) choisissent de venir à pied, soit depuis la vallée de la Vésubie (2 heures), soit depuis la vallée de la Tinée.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Avant la messe, les fidèles déposent des fleurs à la statue de la Vierge et allument des veilles. La messe débute à 10h30 par une aspersion. Elle est célébrée par le curé de Vence. La procession s'organise à la fin de la messe.
2. Statue : Statue en bois polychrome, représentant la Vierge reposant sur une nuée et tenant l'Enfant Jésus dans son bras gauche. Un arc orné de roses rouges et de feuilles artificielles encadre la statue. L'Enfant Jésus et la Vierge portent une couronne en métal argenté et repoussé.
3. Chants et cantiques : Les chants sont les hymnes classiques de la Vierge :





«Ave Maria», «Ave Marie Stella» et des chants des sanctuaires marials de Lourdes et de Notre-Dame-de-Fenestre.

4. Commémoration laïque : Après la procession, les hommes politiques, le prêtre, les musiciens et la population se regroupent devant la plaque commémorative des victimes de guerre, qui rappelle l'appartenance italienne de ce territoire jusqu'en 1947. Des musiciens amateurs jouent les hymnes italien et français, on énonce le nom des morts au combat. Pas de dépôt de gerbe.

5. Procession :

- Ordre : le porteur de la croix de procession, le prêtre, la statue portée sur les épaules de quatre hommes, les porteurs qui prendront le relais, les hommes politiques, les fidèles avec une forte proportion de femmes en tête.
- Matériel : La statue sur son socle, avec deux traverses, portée par quatre hommes, manteau blanc cassé et couronnes. On a eu soin de retirer l'arc orné de fleurs ainsi que les fleurs déposées par les fidèles.
- Parcours : La procession part de l'église et prend à droite pour se diriger vers le cimetière. La statue est posée à une dizaine de mètres de l'entrée du cimetière enclos, dans lequel on bénit les tombes. Le retour s'effectue par le même trajet. On alterne des prières et des chants.



IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : Les élus présents, le Maire du village et le Président du Conseil Général, prennent la parole à la fin de la procession en s'installant devant la plaque commémorative : minute de silence en

souvenir des disparus et discours des élus locaux sur le développement local et la perpétuation de la tradition du festin de Mollières.

2. Apéritif : L'apéritif a lieu devant un auvent sous lequel est dressé un bar. Il est offert par l'association des résidents de Mollières, qui organise également le repas collectif. L'apéritif est ponctué par des musiciens (accordéons, galoubets, tambourins et fifres) qui exécutent des airs de chants, repris par une partie des participants présents. Il s'agit soit des chants italiens du XX^{ème} siècle (e. g. "Bella ciao"), soit des standards de la musique provençale et alpine.

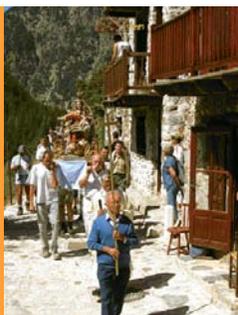
3. Commensalité : Le repas de midi est un déjeuner servi et préparé par l'association des résidents de Mollières. Les tables sont dressées sous des chapiteaux installés à cet effet. Au menu, mouton braisé et polenta au feu de bois. Certaines personnes ont également préparé des beignets, des tartes et des gâteaux que l'on offre à ses voisins de table. On peut estimer le nombre de convives à 300.

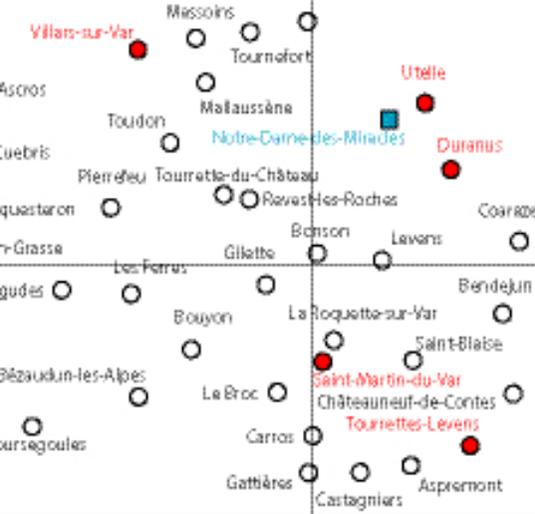
4. Autres : La veille au soir, un bal avec disk-jokey a été organisé dans une salle communale. Il a réuni des jeunes des villages voisins, ainsi que les enfants des résidents. Ils sont arrivés le 14 août et auront, pour la plupart, passé la nuit

sous les tentes.

V - Enquête

1. Date d'enquête : 15 août 2004
2. Nombre de clichés : 120
3. Durée du film : 12'20 (2004)
4. Documents collectés : Feuilles de chants





Saint-Martin-du-Var, vallée du Var

Fête patronale

FÊTE DE LA SAINT-ROCH



16 août

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de la saint Roch
2. Type de la fête : Fête patronale de Saint-Martin-du-Var
3. Commune : Saint-Martin-du-Var, vallée du Var
4. Lieu (toponymie) : Saint-Martin-du-Var
5. Titulature : Eglise Saint-Roch
6. Hagiographie : Étudiant en médecine au XIII^{ème} siècle, il décide de partir en pèlerinage à Rome. Pendant son voyage, Roch est contaminé par la peste et soigné par un chien qui lui apporte quotidiennement un morceau de pain. Il sera le second patron officiel antipesteux, aux côtés de saint Sébastien
7. Date de la fête : 16 août

II - Contexte

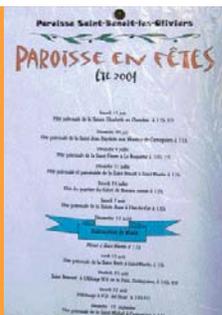
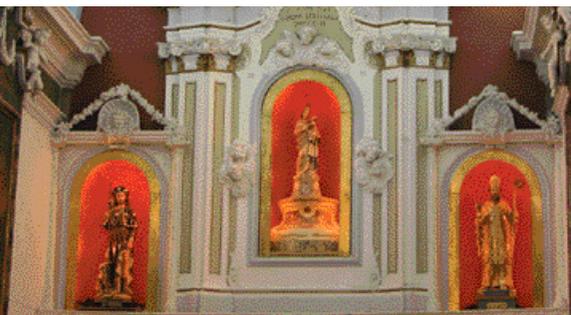
1. Effectif : 120 personnes.

2. Public : Habitants et résidents secondaires de la commune, membres du Conseil Municipal, Président et membres du Conseil Général, prêtre.
3. Echelle spatiale : Village.
4. Accès : L'église de Saint-Martin-du-Var est située sur la place centrale du village. Les habitants des écarts y parviennent avec leur véhicule, alors que les résidents du village y viennent à pied.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : La messe est célébrée par le desservant ordinaire de la paroisse. Elle est chantée par la chorale de Saint-Martin-du-Var. Avant la communion, les demoiselles d'honneur, le Président du Comité des Fêtes et son épouse ont effectué le rite de l'offerte, qui consiste, comme à Tourettes-Levens, à offrir à l'officiant les produits du terroir. Les fidèles, en file indienne comme pour la communion, suivant le Comité des Fêtes, vénèrent ensuite la relique de saint Roch, par le rituel

36





du baisement. Cette double séquence se déroule avec l'air de l'offerte jouée au fifre sur une bande magnétique diffusée par haut-parleurs. La procession suit directement la célébration de l'eucharistie et précède le discours des autorités.

2. **Statue** : Statue de style saint-sulpicien (140 cm), représentant un pèlerin de Saint-Jacques aux pieds duquel est assis un chien portant un morceau de pain.

3. **Chants et cantiques** : Les chants sont les cantiques contenus dans le missel diocésain, mais on chante durant la procession un cantique spécial à saint Roch. Faute

de données comparatives, nous n'avons pas pu savoir s'il s'agit d'un cantique local.

4. **Commémoration laïque** : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.

5. **Procession** :

- **Ordre** : Un enfant de chœur portant une croix de procession, le prêtre, la statue portée par quatre hommes, la chorale, les élus locaux, les fidèles.

- **Matériel** : Statue de saint Roch sur une chaise de procession à quatre porteurs, haut parleur mobile et micro, feuille de chant.

- **Parcours** : La procession effectue un trajet d'environ un kilomètre en

tournant autour de la place du village et en marquant une pause devant la mairie.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Les élus locaux prennent la parole avant l'apéritif, à la suite de la procession. Ils utilisent un matériel d'amplification sonore différent de celui de la paroisse.

2. **Apéritif** : L'apéritif est offert par le Comité des Fêtes Il se déroule à droite de l'église paroissiale, sur la place du village. Plusieurs tables sur tréteaux ont été posées, recouvertes de nappes en papier, décorées de pots de fleurs et de bouquets. On y sert de l'apéritif anisé, des vins cuits et des sodas, ainsi que des biscuits, des olives et des chips.

3. **Commensalité** : Le repas de midi est un repas familial, partagé au sein du foyer.



V - Enquête

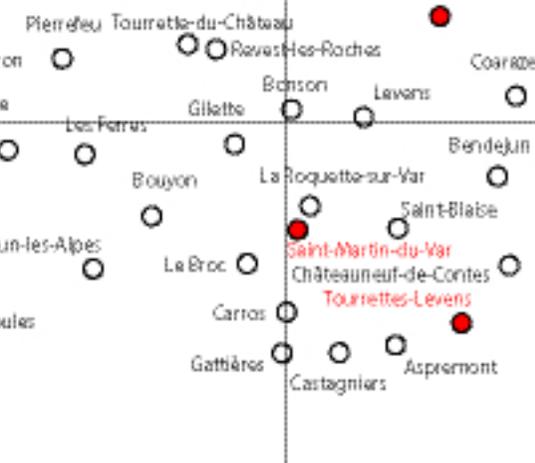
1. **Dates d'enquête** : 16 août 2003, 16 août 2004

2. **Nombre de clichés** : 125

3. **Durée du film** : 11'40 (2004)

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants





Tourette-Levens, vallée du Paillon

Fête patronale

FÊTE DE LA SAINTE-ROSALIE



4 septembre

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de la Sainte-Rosalie
2. Type de la fête : Fête patronale
3. Commune : Tourette-Levens, vallée du Paillon
4. Lieu (toponymie) : Eglise de Tourette-Levens
5. Titulature : Eglise Sainte-Rosalie
6. Hagiographie : Vierge de Palerme du XII^{ème} siècle, elle se retire dans une grotte. Protectrice contre la peste, son culte est attesté à Nice au début du XVII^{ème} siècle.
7. Date de la fête : 4 septembre

II - Contexte

1. Effectif : 350 personnes.
2. Public : Habitants, représentants de l'État, membres du Conseil Général, membres du Conseil Municipal, prêtres.
3. Echelle spatiale : Département.
4. Accès : À 15 km au nord de la ville de Nice, accès par la D19.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : La messe débute à 10h. Elle est célébrée par

l'évêque (en 2003), par le Vicaire Général (en 2004) assisté du prêtre de la paroisse et de cinq autres officiants.

Avant la communion, les enfants du Comité des Fêtes effectuent le rite de l'offerte, qui consiste à offrir à l'officiant, pendant la cérémonie religieuse, des produits du terroir. Ici, il s'agit d'un pain décoré, de rameaux d'olivier portant des fruits, d'un panier de raisin bicolore et d'un coq.

La procession débute à la fin de la messe et se termine par une bénédiction des fidèles. La pratique du baisement des reliques est effectuée lors de cette célébration.

2. Statue : Statue reliquaire polychrome en bois (0,60 m) représentant sainte Rosalie, le plateau est décoré de fleurs. Sous un baldaquin en bois polychrome surmonté d'une couronne, la statue est fixée à une chaise de procession à deux manches transversaux amovibles.

3. Chants et cantiques : La messe est chantée par la chorale paroissiale et la procession chantée par un groupe de fidèles.

4. Commémoration laïque : À la fin de la procession, des plaques commémoratives des restaurations de l'église Sainte-Rosalie ont été dévoilées sur un mur de l'église, une en 2003, l'autre en 2004.

Un cortège composé d'une grande partie de l'assistance se dirige vers le





monument aux morts à 200 mètres de l'église. Il est organisé de la manière suivante : les gerbes de fleurs portées par les demoiselles d'honneur et les membres du Conseil Municipal sont suivies par les cinq portes-drapeaux

des anciens combattants, les sapeurs-pompiers en tenue, le garde champêtre, les demoiselles d'honneur en costume traditionnel, les membres du Comité des Fêtes, le groupe folklorique. Viennent ensuite les élus et membres des services publics locaux, départementaux et nationaux, les représentants des corps militaires en uniforme et la population.

Au monument aux morts, après un dépôt de gerbe par les différentes autorités présentes (militaires, Conseil Général, Conseil Municipal) une minute de silence est observée en mémoire des membres de la communauté villageoise tombés au champ d'honneur.

5. Procession :

- Ordre : Deux demoiselles d'honneur en costume traditionnel, une croix de procession portée par un pénitent rouge en 2003, un pénitent blanc en 2004. La statue portée par quatre membres du comité des fêtes vêtus de chemisettes jaunes et les hommes du village. Ils sont suivis des officiants religieux (l'évêque ou le vicaire général et six prêtres dont un porte une croix reliquaire), d'un porte drapeau et d'un groupe folklorique. Viennent ensuite les membres du comité des fêtes, les élus et représentants du service public, les fidèles.

- Matériel : Une croix de procession, la statue de sainte Rosalie, le reliquaire, la bannière du groupe folklorique, feuilles de chants, une sonorisation mobile (microphone et haut-parleur).

- Parcours : La procession suit un parcours en boucle d'environ 400 mètres à l'intérieur du village. Elle s'arrête dans son premier tiers sur une place à la hauteur d'une croix de calvaire située au pied du château.

De cet endroit, l'officiant présente le reliquaire aux fidèles et donne une bénédiction. Après avoir effectué le reste du cheminement à l'intérieur du village, la statue est rentrée dans l'église.

IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : Sous un chapiteau de toile dressé sur une esplanade, dans lequel ont été disposées des tables et des chaises, la population, les autorités civiles et religieuses se retrouvent après la commémoration au monument aux morts. Assis sur une estrade surplombant le public, les élus et les représentants du service public se succèdent au pupitre. Ils présentent à la population les réalisations abouties et les projets à venir.

2. **Apéritif** : Il est offert par la municipalité et le comité des fêtes. Il est composé de boissons anisées, de vins cuits, d'alcools forts, de sodas, jus de fruits, eaux minérales, de tartes et biscuits salés, fruits secs et olives.

3. **Commensalité** : Le repas de midi est organisé par la mairie dans une salle polyvalente, environ 180 convives y sont invités.

4. **Autres** : Inauguration de la restauration de l'église Sainte-Rosalie en 2003 (première tranche) et 2004 avec pose de plaques commémoratives. Un groupe de musique folklorique cannois composé d'une quinzaine de personnes (un porte-drapeau, des musiciens et des femmes en costume provençal) anime au son du galoubet et du tambourin une haie d'honneur à l'entrée de la messe.

Lors de la cérémonie de 2004, une nouvelle cloche, a été présentée à la population et bénie par le clergé, avant d'être placée dans le clocher.

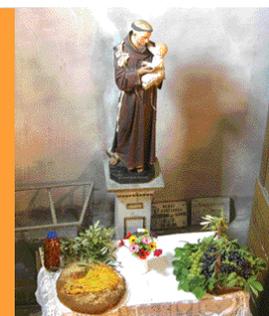
V - Enquête

1. **Dates d'enquête** : 4 septembre 2003, 4 septembre 2004

2. **Nombre de clichés** : 110 (2003), 100 (2004)

3. **Durée du film** : 9'30" (2003), 10' (2004)

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants





Villars-sur-Var, vallée du Var

Roumèrage et pèlerinage dans le cadre d'une fête patronale

FÊTE DE LA SAINT-JEAN



24 juin

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de la Saint-Jean
2. Type de la fête : Roumèrage
3. Commune : Villars-sur-Var, vallée du Var
4. Lieu (toponymie) : Chapelle Saint-Jean-du-Désert
5. Titulature : Chapelle Saint Jean-Baptiste-du-Désert
6. Hagiographie : Saint Jean-Baptiste, cousin et précurseur du Christ, est représenté tenant une croix et vêtu d'une peau d'animal sauvage, accompagné d'un agneau
7. Date de la fête : 24 juin

II - Contexte

1. Effectif : 70 personnes environ en 2003 et 2004.
2. Public : Résidents, parentèle et alliance des habitants de Villars-sur-Var, membres du conseil municipal, membres du comité des fêtes, prêtre.

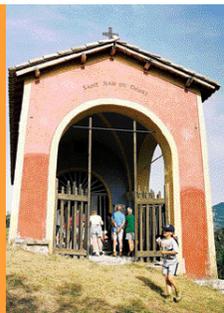
3. Echelle spatiale : Village.

4. Accès : Les pèlerins utilisent un sentier pédestre et effectuent un dénivelé de 380 mètres, en environ deux heures de marche. Les premiers pèlerins accèdent à la chapelle vers 8h et les arrivées s'échelonnent jusqu'au moment de la messe à 9h30.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Avant la messe, certains fidèles déposent dans les bras de la statue et sur son socle des fleurs cueillies au bord du sentier lors de la « montée à Saint-Jean ». La messe débute à 9h30. Elle est ponctuée par le chant des cantiques en l'honneur du saint.

Les fidèles suivent en procession chantée la statue du saint portée par quatre hommes. Le parcours les conduit à un belvédère qui surplombe le terroir de la commune. Après une allocution du prêtre, les campagnes sont bénies. La procession chantée retourne à la chapelle dont elle fait





trois fois le tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2. **Statue** : Statue contemporaine en bois d'olivier brut, représentant saint Jean-Baptiste debout tenant une croix dans la main droite et portant un agneau sur son bras gauche.

3. **Chants et cantiques** : Les fidèles chantent un cantique à saint Jean, dont les paroles sont adaptées au pèlerinage de Villars : « Ô, Grand Saint Jean » sur le timbre de « Provençau et Catouli ».

4. **Commémoration laïque** : Les noms des victimes et disparus des guerres 1914 – 1918 et 1939 –1945, gravés sur une plaque apposée au mur de la chapelle, sont lus par un enfant. Après la lecture de chaque nom l'assemblée déclame « Mort pour la France ! ».

5. **Procession** :

- **Ordre** : Une croix de procession (deux en 2004) portée par les enfants,

le prêtre, la statue portée par quatre hommes, les fidèles.

- **Matériel** : Deux croix de procession, la statue sur son socle, avec deux traverses.

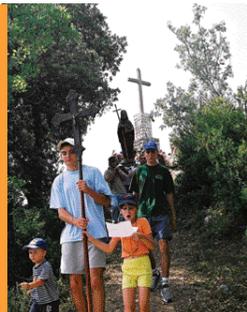
- **Parcours** : La procession part de la chapelle pour atteindre un belvédère, sur le site de la première implantation du village, qui surplombe le terroir de la commune où se trouve une croix d'environ quatre mètres de hauteur. Le parcours suit un tracé bien déterminé de 600 mètres, puis effectue trois tours de la chapelle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les cantiques à saint Jean y sont chantés.

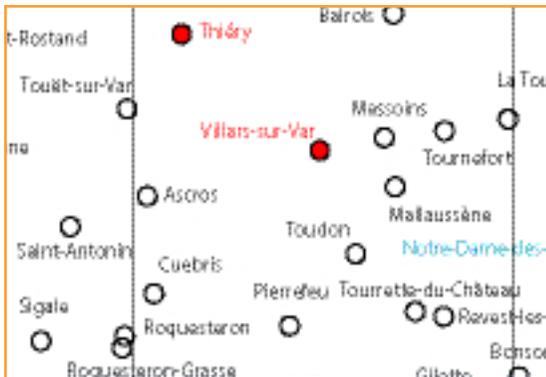
IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : On ne trouve pas ce type de pratiques lors du roumèrage à la chapelle Saint Jean du Désert.

2. **Apéritif** : Pas d'apéritif.

3. **Commensalité** : Une collation est partagée entre les participants après la célébration religieuse, avant de partir en procession. Ils ont apporté un repas froid préparé. Il est essentiellement composé de différents plats domestiques (tartes salées et sucrées, farcis), de charcuterie, de fromages et de vins presque exclusivement locaux.





4. Autres : La statue du saint est ensuite rangée et la chapelle fermée. L'ensemble des fidèles et le prêtre retournent au village où une autre procession est effectuée. Une statue plus ancienne en bois polychrome, représentant saint-Jean-Baptiste, est portée par six hommes dans les ruelles. Elle est drapée d'un manteau de procession. Cette dernière séquence rituelle est organisée pour les personnes âgées qui ne peuvent plus se rendre à la chapelle.

V - Enquête

1. Dates d'enquête : 24 juin 2003 et 24 juin 2004
2. Nombre de clichés : 80 (2003), 130 (2004)
3. Durée du film : 10'50 (2003), 12' (2004)
4. Documents collectés : feuilles de chants

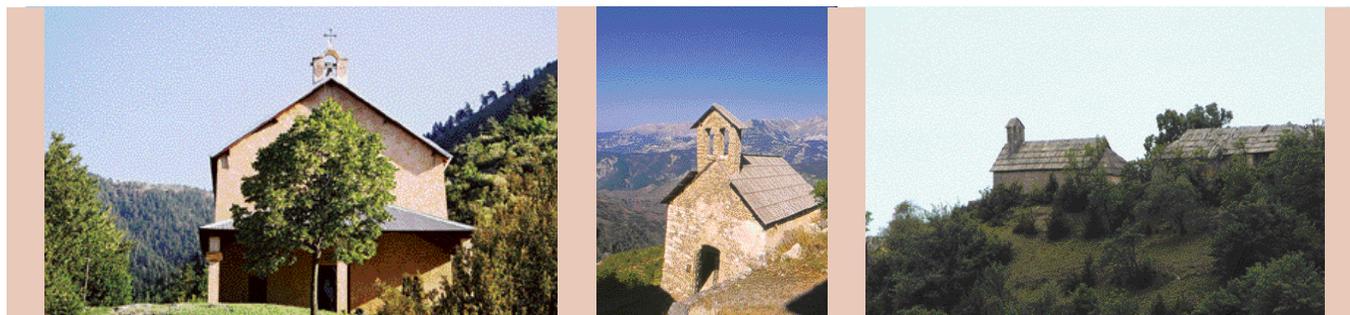




ROUMÉRAGES ET CHAPELLES

Les communautés des villages du haut et du moyen pays des Alpes-Maritimes possèdent presque toutes un pèlerinage annuel, dont le but est une petite chapelle rurale et un repas collectif, se déroulant entre le lundi de Pentecôte (printemps) et la fête de saint Michel (29 septembre). Généralement, ces pratiques peuvent être assimilées aux roumérages de l'époque moderne qui se caractérisent par la situation géographique de la chapelle, par son aménagement matériel, par les pratiques rituelles ainsi que par l'ensemble narratif que les villageois lui associent.

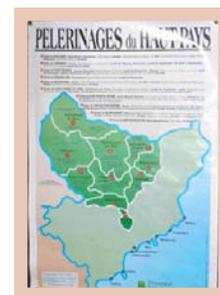
En premier lieu, les chapelles sont généralement situées dans un quartier très éloigné du village principal. On y accède soit par une piste forestière, soit par un sentier de randonnée qui demande entre une et trois heures de marche. En deuxième lieu, il s'agit le plus souvent d'édifices modestes, comportant un clocher, une statue et le mobilier minimum (autel, chaise de procession, bancs) que l'on complète par du matériel et des objets transportés le jour même du pèlerinage. Ensuite, les séquences rituelles qui se succèdent pendant ce type de pèlerinage ne varient pas de manière significative d'un lieu à l'autre : montée à la chapelle, dévotions individuelles, messe, procession, repas collectif et retour au village. Enfin, ces lieux sont légendairement associés à un récit de fondation du village actuel, transmis oralement et de manière informelle pendant le pèlerinage : il est assez fréquent que les fidèles expliquent que la chapelle est l'église paroissiale du premier village, que la population a dû abandonner, pour cause de destruction, ainsi que le cimetière qui y était attaché.





Pèlerinage à la chapelle saint-Donat

PÈLERINAGE À SAINT-DONAT



Le lundi de Pentecôte

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage à Saint-Donat
2. Type de la fête : Pèlerinage à la chapelle Saint-Donat
3. Commune : La Bolline Valdeblore
4. Lieu (toponymie) : Chapelle Saint-Donat
5. Titulature : Chapelle Saint-Donat
6. Hagiographie : On ne connaît pas l'identité précise de ce saint. Saint Donat est peut-être un évêque d'Arezzo (Italie) du début du Moyen Âge.
7. Date de la fête : Le lundi de Pentecôte

II - Contexte

1. Effectif : 60 personnes environ en 2003 et 2004.
2. Public : Résidents, parentèle et alliance des habitants du Valdeblore, membres du conseil municipal, membres du comité des fêtes, prêtre.

3. Echelle spatiale : Village.

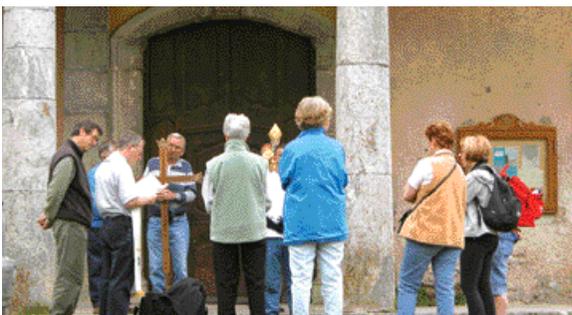
4. Accès : Les pèlerins partent en procession de l'église Saint-Jacques-le-Mineur de La Bolline Valdeblore par un sentier en pente douce.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : À leur arrivée, les pèlerins sonnent la cloche. Un autel et un reposoir ont été dressés et fleuris sous le porche, des cierges et veilles allumés. Avant la messe, certains fidèles déposent au pied de la statue des fleurs cueillies au bord du sentier. La messe débute à 10 h 30.

Une bénédiction des enfants, environ une dizaine, par imposition des mains est effectuée par le prêtre après l'eucharistie.

2. Statue : Statue en bois polychrome dorée, représentant saint Donat debout tenant une crosse d'évêque dans la main droite et un livre dans sa main gauche (en 2003 la statue ne portait pas de crosse).





3. **Chants et cantiques** : Les fidèles ne chantent pas de cantique spécifique à saint Donat, mais récitent le chapelet et entonnent des chants à la Vierge Marie lors de la procession.

4. **Commemoration laïque**: Nous n'avons pas observé ce type de pratique.

5. **Procession** :

Nous avons observé un léger changement entre 2003 et 2004 lié au fait d'une moins grande participation des enfants au parcours processionnel.

- **Ordre** : Une croix de procession, le groupe des enfants, le prêtre, la statue portée par deux hommes, les fidèles.

- **Matériel** : Une croix de procession, la statue sur son socle, avec deux traverses.

- **Parcours** : La procession part de l'église Saint-Jacques-le-Mineur de La Bolline Valdeblore pour se rendre à la chapelle Saint-Donat. Elle traverse les «campagnes» et la forêt sur environ deux kilomètres et demi. Ils arrivent ensemble vers 10 h. La messe est ensuite célébrée sous le porche de la chapelle.



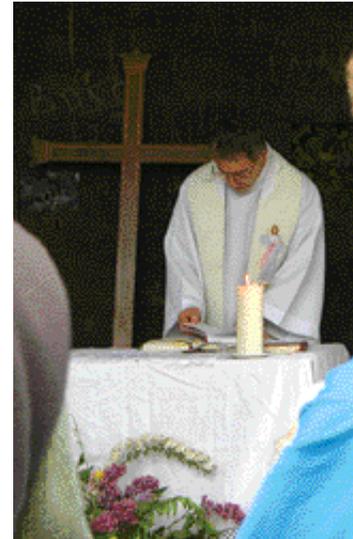
IV - Activités non religieuses

1. **Discours des autorités** : On ne trouve pas ce type de pratiques lors du roumèrage à la chapelle Saint-Donat.

2. **Apéritif** : Un apéritif est offert par le comité des fêtes

3. **Commensalité** : Au deux tiers du parcours, les participants ont l'habitude de se retrouver après la célébration religieuse pour partager un déjeuner sur un terrain privé .

La statue est déposée à même le sol et les convives partagent en sa compagnie un repas composé de grillades et de plats domestiques (tartes salées et sucrées, de farcis), de charcuterie, fromages et vins.



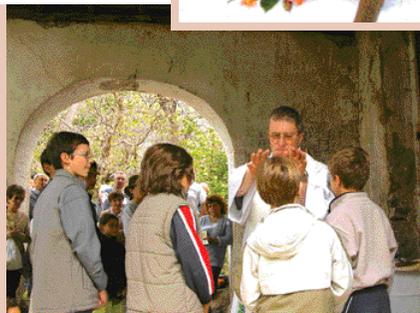
V - Enquête

1. **Dates d'enquête** : Lundi de Pentecôte 2003 et 2004

2. **Nombre de clichés** : 40 (2003), 110 (2004)

3. **Durée du film** : Aucun documentaire vidéo

4. **Documents collectés** : Feuilles de chants



Roumèrage et pèlerinage dans le cadre d'une ancienne fête patronale

PÈLERINAGE DE LA SAINTE-ANNE



dernier dimanche de juillet

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de la Sainte-Anne
2. Type de la fête : Roumèrage et pèlerinage dans le cadre d'une ancienne fête patronale
3. Commune : Clans, vallée de la Tinée
4. Lieu (toponymie) : Hameau du Mounar
5. Titulature : Chapelle Sainte-Anne
6. Hagiographie : Mère de la Vierge Marie, elle est représentée voilée en train d'apprendre la lecture à sa fille.
7. Date de la fête : Dernier dimanche de juillet

II - Contexte

1. Effectif : 80 personnes.
2. Public : Résidents et habitants saisonniers de Clans, membres du conseil municipal, membres du comité des fêtes, prêtre.
3. Echelle spatiale : Village.
4. Accès : Une vingtaine de véhicules emprunte une piste forestière qui, depuis le village, conduit à la chapelle en une demi-heure. Une partie des pèlerins utilise un sentier pédestre et effectue un dénivelé de 600 mètres

environ, en deux à trois heures de marche. Les premiers pèlerins atteignent la chapelle vers 7h30 du matin et les arrivées progressives s'échelonnent jusqu'au moment de la messe à 11h.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Avant la messe, les fidèles déposent dans les bras de la statue ou sur son socle des fleurs qu'ils ont cueillies au bord du sentier. Ils allument également des veilleuses sur des brûloirs qui seront entièrement remplis avant le début de la messe. La messe débute à 11 heures. Elle est célébrée par le curé résidant à La-Tour-sur-Tinée. Au début, pendant la communion et à la fin, elle est ponctuée par des cantiques à sainte Anne. En 2003, un baptême a eu exceptionnellement lieu à la chapelle. Au moment des annonces locales, le Maire de Clans lit une lettre du chanoine Ghiraldi, qui a présidé au pèlerinage pendant les trente dernières années et a écrit une monographie sur Clans et le sanctuaire de sainte Anne. Il ne peut actuellement plus accompagner les fidèles et adresse tous les ans un message par la voix du Maire. Après le repas de midi, vers 14h30, une vingtaine de fidèles assiste à la récitation du Rosaire pendant une heure, alors que d'autres ont déjà regagné le





village ou poursuivent leurs discussions à l'extérieur. A 15h30, la procession débute.

2. Statue : statue en bois polychrome, représentant sainte Anne assise sur une chaise étendant les bras vers le sol. Deux angelots élèvent une couronne sur sa tête. Un bâton auquel sont noués des

foulards est maintenu dans son dos. Un ensemble de bijoux en métal repoussé, de scapulaires, de colliers, de crucifix sont pendus à son bras gauche ou autour de son cou.

3. Chants et cantiques : Les fidèles, que soutient un chœur féminin qui chante ordinairement la messe dominicale, chantent deux cantiques à sainte-Anne, dont les paroles sont adaptées au pèlerinage de Clans : «Sainte-Anne, Ô bonne Mère» et «Ô Vierge de la colline».

4. Commémoration laïque : On ne trouve pas ce type de pratiques durant le pèlerinage de Clans.

5. Procession :

- **Ordre :** La chorale féminine, la statue portée par quatre hommes, les porteurs qui prendront le relais, le prêtre, les fidèles.

- **Matériel :** La statue sur son socle, avec deux traverses.

- **Parcours :** La procession part de la chapelle en haut du plateau pour atteindre la fin du promontoire en contrebas où se trouve un oratoire voué à sainte Anne. Le parcours est un aller-retour de 1200 mètres environ à l'oratoire, puis trois tours de la chapelle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les cantiques à sainte Anne alternent avec les récitation du "Notre-Père", du "Je Vous Salue Marie" et des "Ave Maria".

IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : La seule intervention officielle du maire est la lecture de la lettre du chanoine Ghiraldi. Il revendique sa participation au pèlerinage en tant que clauçois et pas en tant que maire.

2. Apéritif : Il n'y a pas d'apéritif offert par la municipalité. En 2003, l'association du patrimoine local a tenu une buvette alors qu'en 2004 ce fut le comité des fêtes.

3. Commensalité : Le repas de midi est un pique-nique au cours duquel les groupes de parenté, des affins et des amis se regroupent. La majeure partie des pèlerins s'installe à l'ombre du chevet de la chapelle. D'autres groupes mangent dans la première chapelle transformée en cabane d'alpage. Le prêtre et certains membres de la chorale déjeunent sur une table de camping et des chaises de la chapelle sous l'auvent dallé. On étend des couvertures ou des nappes sur le sol, on partage des plats de pissaladière, de la charcuterie, des salades, des fruits, des tartes et des gâteaux. On sert des boissons anisées, du vin, de l'eau, des sodas pour les enfants. Une pratique généralisée consiste à faire passer de main en main un plat préparé (en général une spécialité), à l'intérieur du groupe de parenté et en dehors, afin que chacun puisse se servir.

4. Autres : La collecte d'argent pour l'entretien du bâtiment passe par deux pratiques distinctes. D'une part, en échange d'un euro une femme est chargée de distribuer des veilleuses que les fidèles allumeront et poseront sur le brûloir. D'autre part, sur le modèle d'une tombola, les femmes de la chorale ont collecté des foulards donnés par les familles du village, qu'elles ont noués sur un bâton emboîté et posé sur la statue de la sainte. La femme qui reçoit les offrandes pour les veilleuses reçoit également les offrandes des foulards et note sur un cahier les noms des donateurs. Le tirage a lieu le dimanche suivant au village et le vainqueur remporte l'ensemble des foulards collectés.

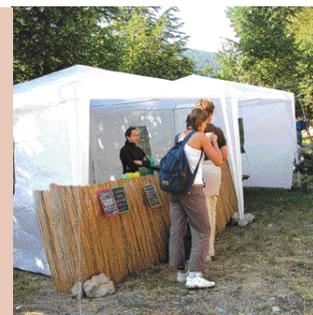
V - Enquête

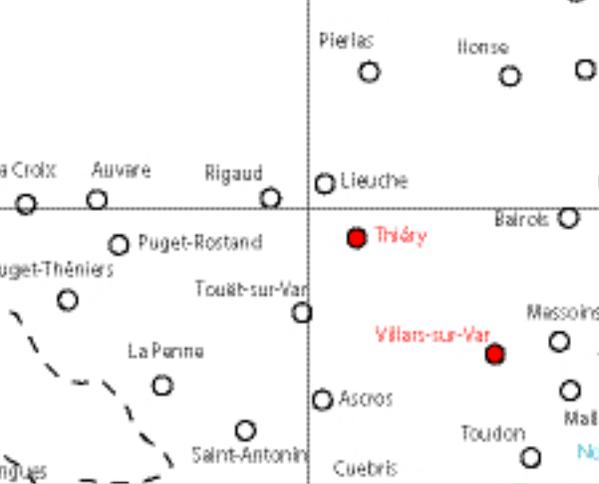
1. Dates d'enquête : 27 juillet 2003 et 25 juillet 2004

2. Nombre de clichés : 210.

3. Durée du film : 15'20 (2003), 10'30 (2004)

4. Documents collectés : Feuilles de chants





Thiéry, vallée du Var

Pèlerinage



FÊTE DE LA MADONE

Premier dimanche de septembre

I - Identification

1. Titre de la fête : Fête de la Madone
2. Type de la fête : Pèlerinage
3. Commune : Thiéry
4. Lieu (toponymie) : Col de la Madone
5. Titulature : Chapelle de la Madone
6. Hagiographie : Vierge Marie.
7. Date de la fête : Premier dimanche de septembre

II - Contexte

1. Effectif : 80 participants sur l'ensemble de la manifestation.
2. Public : Résidents, parentèle et alliance, élus locaux et prêtre.
3. Echelle spatiale : Village.
4. Accès : L'accès à la chapelle du col de la Madone s'effectue par la route (RN 202) à 65 km de Nice.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : Une messe est donnée à 10h30 à l'intérieur de la chapelle. Durant la célébration, le prêtre passe parmi les fidèles pour les bénir avec un goupillon. À la fin de l'office, la statue est portée en procession par les "Tubans" (habitants de Thiéry).
2. Statue : La statue est en bois doré et polychrome de 1,20 mètre. Elle représente la Vierge couronnée tenant dans son bras gauche l'Enfant Jésus qui est habillé d'une robe de baptême, un bouquet de fleurs artificielles blanches est déposé dans sa main droite.
3. Chants et cantiques : Chants et cantiques en l'honneur de la Vierge.
4. Commémoration laïque : Pas de séquence de ce type pendant les activités rituelles.





5. Procession :

- Ordre : Une croix de procession en début de cortège suivie de la statue portée par deux hommes, ensuite le prêtre et les fidèles.

- Matériel : Croix de procession, microphone et haut-parleurs mobiles, feuille de chants.

- Parcours : Le cortège processionnel fait trois fois le tour de la chapelle et des bâtiments connexes, environ 200 mètres sur un terrain légèrement pentu, dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après le dernier tour, et avant de rentrer à la chapelle, les participants s'immobilisent auprès d'une croix de calvaire plantée à 30 mètres de l'édifice.

À ce moment, le prêtre bénit les campagnes et les fidèles.

IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : Après la messe, le maire de la commune effectue un discours avant de convier les participants à un apéritif.

2. Apéritif : Offert par la municipalité, il est composé de vins cuits et de boissons anisées accompagnés de tartes, de biscuits salés et d'olives.

3. Commensalité : Le repas de midi est pris en commun aux abords de la chapelle ; divers groupes se forment à l'ombre des quelques arbres. L'aubergiste du village propose un plateau-repas aux participants n'ayant pas prévu leur déjeuner.

4. Autres : Une sonorisation est installée sur le terrain bordant la chapelle. L'après-midi un concours de pétanque à la « méele », le challenge Robert Pezzagna, est organisé par le comité des fêtes.

V - Enquête

1. Dates d'enquête : 3 septembre 2003 et 5 septembre 2004

2. Nombre de clichés : 70 (2003), 90 (2004)

3. Durée du film : 14'10 (2003), 10'20 (2004)

4. Documents collectés : Feuilles de chants





Duranus, entre vallée du Paillon et de la Vesubie

Pèlerinage et roumèrage dans le cadre d'une fête patronale



PÈLERINAGE DE LA SAINT-MICHEL

29 septembre

I - Identification

1. Titre de la fête : Pèlerinage de la Saint-Michel
2. Type de la fête : Pèlerinage et roumèrage dans le cadre d'une fête patronale
3. Commune : Duranus, entre vallée du Paillon et de la Vesubie
4. Lieu (toponymie) : Roccaspaviera (commune de Duranus)
5. Titulature : Chapelle Saint-Michel
6. Hagiographie : Archange, il tient une balance pour peser les âmes au jugement dernier ou terrasse un dragon
7. Date de la fête : 29 septembre

II - Contexte

1. Effectif : 80 personnes.
2. Public : Résidents et habitants saisonniers de Duranus, de Coaraze, ainsi que des paroissiens de Saint-Pons (Tourette-Levens), membres du Conseil Municipal, Conseiller Général, membres de la société de chasse, prêtre, comité des fêtes.

3. Echelle spatiale : Micro-région (3 villages).

4. Accès : À 35 km au nord de la ville de Nice, la chapelle est desservie par une piste en terre, accessible depuis le village de Duranus. Des sentiers de randonnées, depuis Duranus ou Coaraze, mènent en 2 ou 3 heures à la chapelle.

III - Rituels

1. Célébration religieuse : À l'intérieur de la chapelle, un cahier est posé sur l'autel en maçonnerie. Les fidèles venus en pèlerinage y inscrivent leurs intentions de prière. La chapelle est ouverte toute l'année, les personnes qui s'y rendent remplissent également ce cahier. La messe se déroule devant l'entrée de la chapelle où le maire et les chasseurs ont installé une dizaine de bancs et l'autel. Une petite moitié des pèlerins est assise sur les bancs ou reste debout en arc de cercle autour de ce dispositif. L'autre partie est disséminée autour de la chapelle, les adultes étant occupés à discuter, les enfants à jouer dans les ruines. À la fin de la messe, la procession débute en faisant trois fois le tour de la chapelle





dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et se termine par une bénédiction des campagnes et du village, situé en contrebas de la chapelle et que l'on aperçoit très

distinctement depuis le parvis.

2. Statue : Statue en carton-pâte polychrome du XX^{ème} siècle de 70 cm de haut. Elle représente saint Michel terrassant un serpent. Elle a été montée depuis le village par le maire. Elle est fixée sur une chaise de procession à deux manches transversaux, fabriquée spécialement, en bois peint de la même couleur que l'ensemble du mobilier (autel, bancs et armoire).

3. Chants et cantiques : Les chants de messe et de procession sont issus du livre de messe commun à toutes les paroisses du diocèse. Il semble exister un cantique voué à saint Michel dont personne ne se souvient aujourd'hui.

4. Commémoration laïque : Aucune séquence du pèlerinage n'est consacrée à ce genre de commémoration.

5. Procession :

- **Ordre :** Quatre porteurs, quatre musiciens (trois fifres et une caisse claire), le prêtre, les hommes politiques (maire et conseillers municipaux, conseiller général) et les fidèles. Les pèlerins qui ne participent pas à la messe restent assis autour de la chapelle.

- **Matériel :** La statue, sur sa chaise à deux traverses, est portée par quatre hommes du village, membres de la société de chasse.

- **Parcours :** La procession tourne trois fois autour de la chapelle. Les musiciens jouent un «Ave Maria» alternativement avec le prêtre qui entonne des chants de procession et la litanie des saints. La statue est au départ tournée dans le sens de la marche, c'est-à-dire vers la chapelle. À la fin de la procession, les porteurs orientent la statue vers le village. Le prêtre effectue alors la bénédiction par aspersion et remercie les participants.

IV - Activités non religieuses

1. Discours des autorités : Les hommes politiques sont mentionnés au début de la célébration par le prêtre, mais ce n'est que le lendemain, lors de l'apéritif offert par la municipalité au village, que se déroule le discours des autorités.

2. Apéritif : L'apéritif a lieu après la procession. Dès que le prêtre a rangé les instruments liturgiques dans sa mallette, trois ou quatre membres du comité des fêtes investissent l'espace de la célébration, en rangeant les bancs, repliant la nappe de l'autel et en y installant un réservoir d'eau à robinet, une dizaine de bouteilles d'apéritif (whisky, apéritif anisé et vins cuits), les gobelets et les biscuits apéritif et les chips. En 2003, pendant ce moment de convivialité, les musiciens entament l'exécution de morceaux du répertoire provençal et niçois. Cette séquence dure environ trois-quarts d'heure.

3. Commensalité : Le repas de midi est un pique-nique rassemblant les familles et les affins, qui se regroupent soit autour de la chapelle soit au milieu des ruines du village de Roccaspaviera. On y consomme le plus généralement des charcuteries sous vide, des plats de tarte (pissaladière, tourte de blettes), des salades ou des sandwiches. Comme dans plusieurs de ces fêtes, il n'est pas rare que certains plats fassent le tour des groupes voisins.

4. Autres : Le matin du pèlerinage, les membres de la société de chasse et le maire sont montés très tôt à la chapelle afin de préparer le café, offert aux arrivants. Le pèlerinage est également l'occasion pour les habitants de Duranus de revenir visiter le site de l'ancien village de Roccaspaviera, qui légendairement, aurait été maudit par la reine Jeanne.

V - Enquête

1. Date d'enquête : 15 août 2003

2. Nombre de clichés : 220

3. Durée du film : 13'15 (2003), 10'20 (2004)

4. Documents collectés : Feuilles de chants



Glossaire

Apéritif : Après la messe, une des institutions civiles du village (comité des fêtes, conseil général, conseil municipal, société de chasse, association de résidents) offre un apéritif aux participants du pèlerinage. Boisson anisée, vin cuit, vin rouge et rosé, servis dans des verres en plastique, les « chips » et cacahuètes dans des assiettes en carton. Cette séquence rassemble le plus grand effectif.

Baisement : Dévotion par laquelle le prêtre tend un reliquaire aux fidèles, en file indienne, qui viennent y poser leurs lèvres. Cette séquence se situe en général avant l'eucharistie.

Brûloir : Support horizontal à veilleuses et à cierges, généralement en métal, monté sur des pieds de 80 à 100 cm de hauteur.

Cantique : Chant en langue française louant les grâces du saint patron honoré pendant le pèlerinage. De manière générale, les paroles ont été écrites au tournant du XIXe siècle sur des mélodies de chants religieux pré-existants.

Cahier d'intention : Cahier d'écolier disposé sur une table ou un autel, à l'intérieur de la chapelle, accompagné d'un stylo à bille, dans lequel les fidèles écrivent une intention de prière ou une demande de grâce particulière. Généralement, les intentions sont datées et signées.

Ex-voto : Inscription ou objet que l'on dépose dans un édifice religieux en remerciement d'une grâce obtenue. Aujourd'hui, on remarque également des dépôts de photographies ou d'images pieuses.

Fête patronale : Cycle festif organisé par le comité des fêtes d'un village ou d'un hameau à la date de fête du saint, d'une fête évangélique ou mariale qui en porte le nom. Il se développe pendant deux à cinq jours autour d'une messe, d'un « roumèrage », de bals et de concours de boules et de belote.

Fleur : Végétaux achetés ou cueillis par les fidèles déposés comme décoration dans des vases sur les autels ou comme offrande aux pieds des statues. Il arrive également que les fidèles en rapportent à leur domicile, lorsqu'elles sont investies d'une vertu propitiatoire.

Hallebarde : Espèce de double hache emmanchée sur une lance de 2,20 mètres environ. Elle est portée par le Président du comité des fêtes lors des cérémonies officielles de la fête patronale.

Offerte : Séquence rituelle au cours de laquelle les membres du comité des fêtes et des demoiselles d'honneur offrent les produits du terroir (lapin, coq, huile d'olive, tarte, citrons, miel) à l'officiant, pendant la messe de la fête patronale. Ce rite est accompagné par une mélodie spécifique, jouée le plus souvent au fifre et au tambour.

Pèlerinage : Voyage vers un lieu saint pour un motif religieux (vœu, remerciement, coutume dévotionnelle). Dans les Alpes-Maritimes, on peut distinguer les pèlerinages vers les sanctuaires mariaux régionaux et vers les petites chapelles rurales de roumèrage.

Pénitent : Laïc faisant partie d'une association à but confessionnel, se distinguant par la couleur de la robe de procession (noir, blanc, bleu, rouge, etc.). La confrérie possède une chapelle, un mobilier, une fête patronale et un calendrier particuliers. Elle participe ponctuellement aux dévotions et pèlerinages de sa région. Dans le diocèse de Nice, il existe quinze confréries, dont dix dans le haut et moyen pays.

Prêtre : Membre du clergé qui préside aux fonctions religieuses du pèlerinage. Dans les sanctuaires, le prêtre porte le titre de recteur et s'occupe de la vie matérielle et quotidienne du sanctuaire. En général, les pèlerinages vers les sanctuaires mobilisent plusieurs membres du clergé et pour les plus importants d'entre eux, l'évêque du diocèse.

Procession : Marche d'un groupe de fidèles à l'intérieur d'un village ou aux alentours d'une chapelle rurale ou d'un sanctuaire, ouvert par une croix de procession, suivie, selon les cas, d'une statue portée, d'une chorale, du clergé, des autorités civiles et des fidèles.

Relique : Fragment du corps ou d'un objet d'un personnage évangélique ou sanctifié, conservé dans un petit meuble vitré, appelé reliquaire, qui peut être anthropomorphe.

Repas : Après la messe, les fidèles et les membres du clergé se réunissent autour d'un pique-nique "tiré du sac" ou d'un repas préparé par un groupe de villageois. Il s'agit d'une séquence de la journée marquée par un fort sentiment de partage et de communication. Les membres du clergé sont le plus souvent reçus à la table des autorités civiles et par les laïcs proches de l'Église.

Roumèrage : Forme de pèlerinage à l'échelle villageoise ou interparoissiale qui conduit annuellement les fidèles de l'église paroissiale à une chapelle rurale éloignée qui est légendairement, et parfois historiquement, le premier édifice religieux du village.

Veilleuse : Petit récipient de plastique contenant de la cire et une mèche, que les fidèles achètent et allument, le plus souvent, à leur arrivée dans l'édifice religieux. L'allumage est généralement accompagné d'une prière et de l'exécution du signe de croix. On les pose sur des brûloirs disposés devant la statue ou devant un autel.

Bibliographie

- ALBERT-LLORCA M. 2002, Les Vierges miraculeuses. Légendes et rituels, Paris, Gallimard, coll. Le temps des images.
- BORELLO L. et JORIO P. 1993, Santuari mariani dell'arco alpino italiano, Ivrea, Priuli & Verlucca editori, Coll. Quaderni di cultura alpina, n°39-40.
- BOURRIER-RAYNAUD C. 1986, Sur les chemins de la tradition : chapelles et oratoires au cœur du haut pays niçois, Nice, Serre, Coll. Vida.
- BRAVO G. L. 1984, Festa contadina e società complessa, Milano, F. Angeli.
- CANESTRIER P. 1946, "Les chapelles rurales et les saints populaires du Comté de Nice – Folklore" in Nice-Historique, pp. 2-15, 54-64, 80-92.
- CANESTRIER P. 1985, Fête populaire et tradition religieuse en pays niçois, Nice, Serre.
- CUCURELLO J. 1983, Paroles d'un pays, la tradition orale dans les Alpes du Sud, Nice, Serre.
- DESTRO A. 1984, L'ultima generazione, Confini materiali e simbolici di una comunità delle Alpi Maritimes, Milano, Franco Angeli, Collana di antropologia culturale e sociale.
- FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H. 1994, Espace et sacré en Provence (XVIe-XXe siècles), Cultes, image, confréries, Paris, Cerf.
- HERTZ R. 1928, "Saint Besse, Etude d'un culte alpestre", in Mélanges de sociologie religieuse et de folklore, Paris, Alcan, pp.131-194.
- MOURGUES M. 2002, Etudes provençales. Histoire, folklore, ethnographie, Nice, ADEM06.
- PLONGERON B. et LEROU P. 1990, La piété populaire en France, Répertoire bibliographique, tome IV, Provence, Pays Niçois, Corse, Paris, CNRS-CRECO.
- RÉAU L. 1957-1959, Iconographie de l'art chrétien, Paris, PUF.
- SEIGNOLLE C. 1963, Le folklore de la Provence, Paris, Maisonneuve et Larose.

Remerciements

Nous tenons ici à remercier :

Le Président du Conseil Général pour son aide et son soutien, les Vices-Présidents, les Conseillers Généraux, les Maires, les Évêques, les prêtres, les fidèles, les membres des comités des fêtes, les participants, les membres des équipes du Conseil Général, Salomé Berthon, Jean-Yves Biancheri, Bernard Briquetti, Monsieur et Madame Ciais, Monsieur et Madame Faraut, Monsieur et Madame Matheudi, Olivia

Morandin, Thierry Desserre, Roberte Dallo, Patrick Halbout †, Laurent Pezzagna, Gilles Durrenmath, Catherine Llaty, Monsieur et Madame Giuge, Jean-Louis Condriller, Agnès Jeanjean, Joël Candau, Monsieur et Madame Muris, Monsieur et Madame Veran, Max Bigatti, Monsieur et Madame Lance, Monsieur et Madame Richier, Monsieur et Madame Roux, Monsieur et Madame Aubert, Monsieur et Madame Borelli, Monsieur et Madame Miquelis,

Monsieur Augier, Monsieur et Madame Gilli, Monsieur et Madame Puons, Monsieur et Madame Issautier, Monsieur et Madame Gallo, Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, Luc Thévenon, Monsieur et Madame Raybaut, Monsieur Christini, Cédric Dallier †, Monsieur Fulconis, Monsieur et Madame Maissa, Monsieur et Madame Simon, Monsieur et Madame Rinaud, Monsieur et Madame Guigo, Monsieur et Madame Graglia, Pascal Colleta.

Sommaire

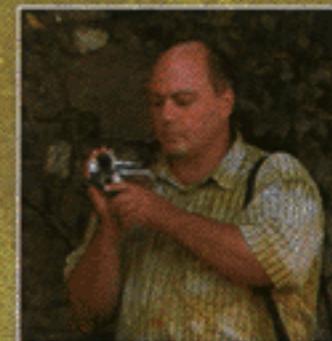
Présentation	page 4	Fêtes Patronales et églises paroissiales	page 27
les parcours	page 5	Fête de la Sainte-Elizabeth Guillaumes	page 28
les oratoires et les croix	page 6	Pèlerinage de Notre-Dame-des-Neiges Guillaumes	page 30
les processions	page 7	Fête de l'Assomption Venanson	page 32
les chants	page 8	Fête de l'Assomption Mollières	page 34
les statues	page 9	Fête de la Saint-Roch St-Martin-du-Var	page 36
les pèlerins	page 10	Fête de la Sainte-Rosalie Tourrette-Levens	page 38
		Fête de la Saint-Jean Villars-sur-Var	page 40
Pèlerinage et sanctuaire	page 11	Roumerages et Chapelles	page 43
Pèlerinage de la Sant'Anna Vinadio	page 12	Pèlerinage à Saint-Donat La Bolline Valdeblore	page 44
Fête de Notre-Dame de l'Assomption Utelle	page 16	Pèlerinage de la Sante-Anne Clans	page 46
Pèlerinage de la Nativité de la Vierge Utelle	page 18	Fête de la Madone Thiery	page 48
Montée de la vierge au sanctuaire de la Madone de Fenestre St-Martin-Vésubie	page 20	Pèlerinage de la Saint-Michel Duranus	page 50
Fête de Notre-Dame de l'Assomption St-Martin-Vésubie	page 22		
Pèlerinage de Notre-Dame-du-Très-Haut St Dalmas-le-Selvage	page 24		

Le LAMIC est un laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale créé en 2000. Les missions de cette équipe d'accueil (E.A. 3179) sont celles de tout laboratoire de recherche : produire des connaissances, accueillir les étudiants-chercheurs et chercheurs. Le LAMIC est une des composantes de la Maison des Sciences de l'Homme de l'UNSA. Ses travaux s'inscrivent dans la thématique générale de la MSH («Marges, Frontières, Discontinuités»). L'équipe assure par ailleurs la responsabilité d'un axe de recherche transversal portant sur les descripteurs olfactifs dans le langage naturel.



THIERRY ROSSO

Thierry Rosso (L.A.M.I.C. – Université de Nice-Sophia Antipolis), Assistant ingénieur de recherche et de formation en Anthropologie au L.A.M.I.C., enseignant vacataire au département Sociologie-Ethnologie de l'Université de Nice, spécialiste de la culture matérielle et du recueil de témoignage.



CYRIL ISNART

Cyril Isnart (IDEMEC – Université de Provence), docteur en anthropologie, a travaillé sur le culte des saints légionnaires dans les Alpes du sud, en France et en Italie. Il s'intéresse particulièrement à la problématique de la construction religieuse de la localité à travers les rituels ruraux contemporains, mais également à la littérature orale et à l'ethnomusicologie de cette région frontière des Alpes occidentales. Actuellement, il mène une enquête comparative sur la religion locale dans le bassin méditerranéen et en Europe orientale.

